



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES
DE L'OUEST
Ensemble voyons loin

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Harry et Sierra

SOMMAIRE

1	RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.....	p.5
2	LE PROJET ASSOCIATIF.....	p.6
3	NOS RESSOURCES HUMAINES ET BÉNÉVOLES.....	p.8
	3.1 Conseil d'administration.....	p.9
	3.2 Représentations départementales.....	p.10
	3.3 Les collaborateurs.....	p.11
	3.4 Les effectifs.....	p.12
4	NOTRE ACTIVITÉ.....	p.14
	4.1 La Maison du Chiot.....	p.14
	4.2 L'éducation du chien guide.....	p.19
	4.3 Les chiens d'assistance et de médiation.....	p.20
	4.4 Les remises de chiens guides, d'assistance et de médiation.....	p.22
	4.5 Le pôle de l'autonomie.....	p.24
5	LES DONS ET LIBÉRALITÉS.....	p.28
	5.1 La collecte de fonds.....	p.28
	5.2 Les legs, donations et assurance-vie.....	p.31
6	LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES.....	p.32
	6.1 La communication interne.....	p.32
	6.2 La communication externe.....	p.33
	6.3 Les partenariats.....	p.34
	6.4 L'événementiel.....	p.36
7	LA FONDATION VISIO.....	p.38
	7.1 La recherche médicale clinique.....	p.39
	7.2 Autonomie, quotidien et qualité de vie.....	p.40
	7.3 Culture, éducation et sport.....	p.42
8	RÉSULTATS FINANCIERS.....	p.44

Mathilde et Unelle





*Jean-Jacques Raillard
et Uhlan*

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2025 restera comme une année profondément symbolique et structurante dans l'histoire de notre Association.

Nous avons célébré ensemble les 50 ans de l'ACGAO, un demi-siècle d'engagement, de solidarité et d'innovations mises au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles. Cinquante années de rencontres, de progrès, de victoires quotidiennes, de confiance partagée entre bénéficiaires, équipes, familles d'accueil et bénévoles. Cet anniversaire marque non seulement un temps fort de célébration, mais aussi un temps de projection vers l'avenir.

Cette année si particulière a également été marquée par un événement majeur : **le renouvellement de notre labellisation par l'International Guide Dog Federation (IGDF)**. Après un audit exigeant mené dans nos deux centres, Bouchemaïne et Pont-Scorff, notre Association a confirmé le niveau d'excellence de ses pratiques et de ses équipes. Ce renouvellement n'est pas seulement une reconnaissance : c'est un encouragement. Un encouragement à poursuivre nos efforts, à maintenir ce haut niveau de qualité et à continuer d'innover dans l'éducation des chiens guides et l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.

2025 est aussi l'année d'un développement ambitieux et assumé de nos missions. Nous avons poursuivi l'essor de deux expertises complémentaires qui répondent à de nouveaux besoins sociétaux :

- **les chiens d'assistance** pour enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme,
- **les chiens de médiation** intervenant au sein des établissements médico-éducatifs.

Ces missions, qui s'inscrivent dans notre volonté d'explorer toutes les solutions permettant d'accompagner l'autonomie, connaissent une dynamique forte.

Elles témoignent de notre capacité à nous adapter, à nous former, à nous entourer et à ouvrir de nouvelles perspectives à celles et ceux pour qui, un chien éduqué, peut changer la vie.

En 2025, nous avons également **renforcé notre présence territoriale sur les 13 départements** que nous couvrons.

Grâce à nos représentations départementales, nous sommes aujourd'hui mieux identifiés, plus proches des bénéficiaires, plus visibles auprès des partenaires et des acteurs locaux de l'inclusion. Cette proximité est essentielle : elle garantit un accompagnement plus rapide, plus personnalisé et plus accessible.

Notre ouverture vers l'extérieur s'est aussi prolongée par de nouveaux partenariats avec des élevages en Europe et dans le monde. Ces collaborations internationales nous permettent d'enrichir notre expertise génétique, d'améliorer encore la qualité de nos chiens et de nous inscrire dans une dynamique d'échanges et de progrès partagés.

Je souhaite ici adresser ma gratitude la plus sincère à nos équipes, dont le professionnalisme, la passion et l'engagement font la force de notre Association.

À nos bénévoles, toujours présents, toujours disponibles, toujours prêts à soutenir notre mission.

À nos familles d'accueil, qui jouent un rôle déterminant dans la vie de chaque chien que nous formons.

À nos donateurs et partenaires, sans lesquels aucun de nos projets ne pourrait prendre vie.

2025 aura été une année de célébration, de consolidation et d'innovation. L'année où nous avons honoré notre histoire, affirmé notre expertise et préparé les fondations des 50 prochaines années. Plus que jamais, je crois en la force de notre collectif. Je crois en notre capacité à unir nos énergies, à tisser des liens, à porter ensemble une vision commune : celle d'une société plus inclusive, plus solidaire et plus ouverte à la diversité des parcours.

Je vous remercie pour votre engagement, votre confiance et votre fidélité. Continuons à avancer, avec détermination, bienveillance... et la conviction que nous changeons des vies, chaque jour.

Jean-Jacques Raillard, Président

LE PROJET ASSOCIATIF

Notre histoire et nos valeurs

Créée en 1975 à Angers, l'Association les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest (ACGAO) œuvre depuis plus de 50 ans pour l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes. Reconnue d'utilité publique en 1981, elle devient en 1989 l'un des membres fondateurs de l'International Guide Dog Federation (IGDF), garantissant un niveau d'excellence reconnu internationalement. Notre engagement repose sur une conviction forte : la mobilité, la sécurité et l'autonomie sont essentielles pour mener une vie libre, active et épanouie.

Notre mission

L'Association a pour vocation d'accompagner les personnes déficientes visuelles, ainsi que d'autres publics pour lesquels la présence d'un chien éduqué apporte un bénéfice concret.

Nos missions s'articulent autour de quatre axes complémentaires :

> **Remettre gratuitement des chiens guides** pour permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de se déplacer en sécurité, de gagner en autonomie et de participer pleinement à la vie sociale.

> **Proposer des solutions d'aide à la mobilité et à l'autonomie** comme les cannes blanches électroniques, la formation à la locomotion, l'accompagnement aux gestes du quotidien, l'accès aux outils numériques adaptés.

> **Éduquer et confier des chiens d'assistance pour enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et former des chiens de médiation.** Les chiens d'assistance spécialement éduqués apportent apaisement, sécurité et stabilité aux enfants et à leur famille. En 2025, 4 chiens d'assistance ont été remis.

Les chiens de médiation interviennent dans les établissements médico-éducatifs (IME, ITEP, hôpitaux...) pour favoriser l'interaction, la communication, le calme et la relation à l'autre. En 2025, 2 chiens de médiation ont été confiés à des structures partenaires.

> Encourager l'innovation

L'Association développe et soutient tout projet visant à améliorer la vie des publics accompagnés et à anticiper les besoins de demain.

Une promesse forte

« En poussant la porte de notre Association, vous rencontrerez une équipe de professionnels engagés à vous accompagner vers davantage d'autonomie et de mobilité, en tenant compte de votre parcours, de vos besoins et de vos objectifs. »

Chaque accompagnement est personnalisé, respectueux du rythme de chacun et fondé sur l'écoute et la bienveillance.

Nos structures et nos moyens

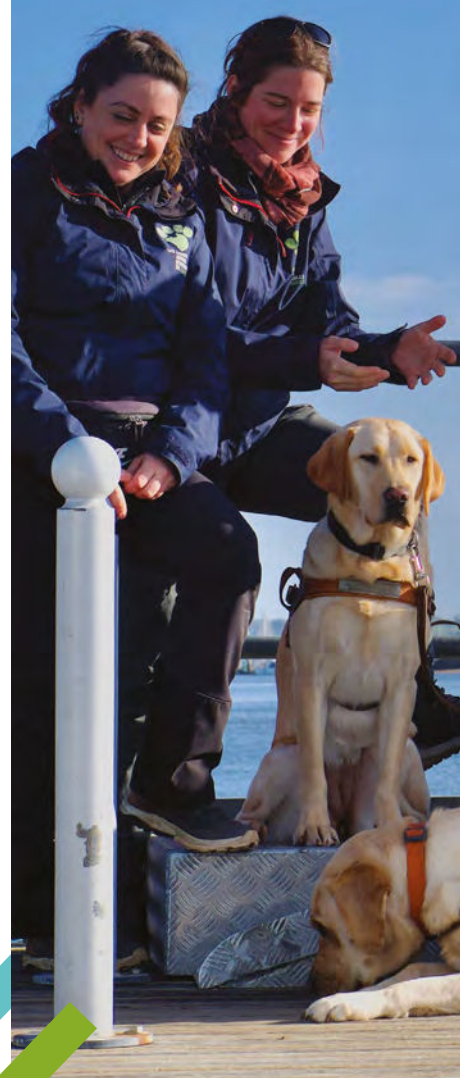
Pour mener à bien ses missions, l'ACGAO s'appuie sur :

> **2 centres d'éducation**, à Bouchemaine (49) et Pont-Scorff (56)

> **1 bureau** à Nantes (44)

> **près de 300 bénévoles** engagés dans toutes les étapes du parcours d'accompagnement vers l'autonomie

> **des ressources financières** permettant d'acquérir, entretenir et gérer les équipements nécessaires à la formation des chiens et à l'accompagnement des bénéficiaires.



CHIFFRES CLÉS DEPUIS 1975

880



chiens guides remis



156

équipes maîtres / chiens guides en activité

282



utilisateurs de cannes blanches électroniques



300

bénévoles mobilisés



L'impact de l'année 2025

En 2025, l'Association a célébré ses 50 ans d'existence, un anniversaire qui symbolise un demi-siècle d'engagement au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles et, plus largement, de toutes celles et ceux pour qui la présence d'un chien éduqué peut transformer le quotidien.



Affiliée à la Fédération Internationale



La Fédération Internationale des Chiens Guides compte aujourd'hui :

- 100 organisations membres ;
- 34 pays représentés ;
- 18 978 équipes déficients visuels / chiens guides à travers le monde.

Cinq organisations françaises y sont affiliées, dont :

- la Fédération Française des Associations de Chiens Guides (FFAC) ;
- le Centre d'élevage national de chiens guides et d'assistance (CESECAH) ;
- la Fondation VISIO.

Ces structures ne peuvent être membres à part entière, car elles ne remettent pas directement de chiens guides à des personnes déficientes visuelles.

Affiliée à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)



L'Association est affiliée à la FFAC, qui regroupe 13 membres, répartis comme suit :

> **10 associations régionales**, gérant 16 centres d'éducation, qui éduquent et remettent gratuitement des chiens guides à des personnes déficientes visuelles adultes ;

> **1 association nationale**, la Fondation Frédéric Gaillanne, gérant un centre d'éducation dédié aux adolescents déficients visuels ;

• **1 association nationale d'utilisateurs**, ANM' Chiens Guides, qui œuvre à la défense des droits des maîtres de chiens guides, notamment en matière d'accessibilité ;

• **1 réseau d'élevage de chiots (le REF)**, dont fait partie la Maison du Chiot à Angers.

Deux administrateurs représentent notre Association au sein de la FFAC. À ce titre, plusieurs sujets structurants sont abordés, parmi lesquels :

- l'approbation des orientations du Conseil pédagogique concernant la formation ;
- l'approbation des travaux du Conseil scientifique et de la Commission technique ;
- le vote des subventions d'investissement et de fonctionnement, après étude des dossiers présentés par les associations ;
- le suivi du plan de développement des remises de chiens guides.

Selon les thématiques, des groupes de travail sont constitués, avec un référent par association régionale.

Par ailleurs, les chargés de communication des 10 associations fédérées se réunissent régulièrement en comité afin de déployer des actions de communication communes à l'ensemble du réseau (fédération et associations affiliées) et de renforcer leur rayonnement sur tout le territoire.

Des échanges réguliers ont également lieu entre directeurs, directeurs techniques et chargés de collecte de fonds.

En 2025, ces réunions se sont poursuivies en présentiel et en visioconférence.

Chaque année, l'ensemble des associations fédérées remet gratuitement près de 220 chiens guides et accompagne environ 1 500 duos chiens guides / maîtres sur l'ensemble du territoire français.

NOS RESSOURCES HUMAINES ET BÉNÉVOLES



Une Association portée par l'engagement de ses bénévoles

Le fonctionnement de notre Association repose sur l'engagement quotidien d'une équipe investie, composée de bénévoles et de collaborateurs aux profils et parcours diversifiés, mobilisés pour accompagner au mieux les personnes déficientes visuelles dans leur recherche d'autonomie et de mobilité.

Plus que jamais, **la vitalité de notre Association s'appuie sur l'engagement de 300 bénévoles**, présents à nos côtés au sein du Conseil d'Administration, des représentations départementales, et dans des missions essentielles telles que familles d'accueil, familles d'élevage ou familles relais, à proximité de nos centres d'éducation.



300
bénévoles

Les bénévoles s'impliquent selon leurs disponibilités, de manière ponctuelle ou régulière, à court ou moyen terme. En fonction de leur situation géographique, ils peuvent se consacrer à une mission spécifique ou en cumuler plusieurs, comme accueillir un chiot en tant que famille d'accueil ou devenir ambassadeur du mouvement chien guide dans l'un de nos 13 départements.

Tout au long de leur engagement, les bénévoles sont accompagnés et soutenus par les professionnels de nos deux écoles - équipes d'éducation, de communication et de développement - afin de leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 01.06.2026)

Le Conseil d'Administration se compose de 13 membres élus pour 3 ans.
Ils définissent les orientations stratégiques et gouvernent l'Association, en étroite collaboration avec la direction.

Membres du Bureau



**Jean-Jacques
RAILLARD**
Président



**Hugues
BELLINA**
1^{er} Vice-Président



**Jean-Pierre
BOURNY**
2^e Vice-Président



**Stéphane
SOUTRA**
Secrétaire



**Claudine
DE LIGNE**
Secrétaire adjointe



**Sébastien
HUPIN**
Trésorier



**Colette
CHATELIN**
Trésorière adjointe

Autres administrateurs



**Claude
BAZIREAU**



**Christian
FOUBERT**



**Christine
GAGNE**



**† Noël
MARCHAL**



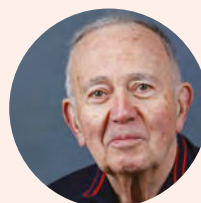
**Régis
MOREAU**



**Marie-Madeleine
PETITEAU**



**Philippe
SASSIER**



**Emmanuel
VASSEUR**

Les instances institutionnelles se sont réunies 13 fois en 2025 :

- pour le Bureau : 15 janvier, 13 février, 13 mars, 18 septembre, 16 octobre, 18 décembre.
- pour le Conseil d'Administration : 20 mars, 22 mai, 19 juin, 26 juin, 16 octobre, 18 décembre.
- pour l'Assemblée Générale : 26 juin.

† Administrateur engagé au sein de l'ACGAO depuis 2013, **Noël MARCHAL** est décédé il y a quelques semaines. Nous tenons à saluer et à remercier son implication et son dévouement au service de l'Association.

REPRÉSENTATIONS DÉPARTEMENTALES

FINISTÈRE (29)

Présidente : Marie-Noëlle Gonidec
06 59 17 41 51
asso.chiensguides29@gmail.com

CÔTES-D'ARMOR (22)

info@chiens-guides-ouest.org

ILLE-ET-VILAINE (35)

Président : André Garrec
06 07 72 34 63
andre.garrec35@gmail.com

MAYENNE (53)

Contact : Martine Normand
06 25 01 19 29
normand.martine19@gmail.com

MORBIHAN (56)

Présidente : Nicole Stephan
06 71 44 30 10
acga.morbihan@gmail.com

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Présidente : Marie-Claire Pirot
06 98 23 81 41
asso.chienguidela@hotmail.com

MAINE-ET-LOIRE (49)

info@chiens-guides-ouest.org

VENDÉE (85)

info@chiens-guides-ouest.org

CHARENTE-MARITIME (17)

info@chiens-guides-ouest.org

SARTHE (72)

Président : Benoît Trudelle
06 79 66 90 76
acga.sarthe@gmail.com

INDRE-ET-LOIRE (37)

Contact : Jean-Claude Bergé
06 84 57 54 17
asso.chienguide37@gmail.com

VIENNE (86)

info@chiens-guides-ouest.org

DEUX-SÈVRES (79)

info@chiens-guides-ouest.org



La représentation territoriale

La mise en place de la représentation territoriale est en cours à l'ACGAO. Elle vise à créer un réseau régional structuré, transparent et efficace, capable de relayer les actions régionales de l'ACGAO tout en répondant aux besoins locaux des personnes déficientes visuelles.

Les objectifs généraux, organisationnels, associatifs et territoriaux définissent clairement les missions de chaque acteur :

représentants, bénévoles, antennes et associations départementales. Ce cadre garantit :

- > La cohérence des actions sur l'ensemble des 13 départements,
- > La formation et l'accompagnement des associations ou des référents locaux,
- > La transparence financière et juridique,
- > La redynamisation des territoires sans présence associative.

La représentation départementale permet un contact direct avec les bénéficiaires et les partenaires locaux

(collectivités, établissements scolaires, services sociaux, acteurs économiques), favorisant la sensibilisation, l'inclusion et le développement d'initiatives concrètes (chiens guides, cannes blanches électroniques, services d'accompagnement).

Bravo à nos associations départementales déjà engagées, qui, chaque année, réalisent des centaines d'interventions auprès d'une multitude d'acteurs. Leur objectif est double : faire connaître l'Association et contribuer à faire évoluer les mentalités, en déconstruisant les idées reçues du handicap visuel auprès de l'ensemble des publics rencontrés.

LES COLLABORATEURS

Une organisation qui évolue avec ses activités

Au 31 décembre 2025, l'effectif de l'Association s'élève à 59,41 ETP, confirmant une progression des ressources humaines en lien avec le développement de ses missions.

L'année 2025 a été marquée par une phase de structuration et d'adaptation de l'organisation.

L'évolution des activités, ainsi que l'augmentation des effectifs, ont renforcé les besoins en coordination, en circulation de l'information et en accompagnement des équipes.

Des temps collectifs ont ponctué l'année, avec la volonté de maintenir des moments utiles au collectif :

- **Participation à un match de hockey des Ducs d'Angers,**
- **Organisation de journées réunissant salariés et bénévoles,** favorisant les échanges autour des pratiques professionnelles,
- **Temps conviviaux en fin d'année,** notamment autour d'un repas partagé.

Ces temps ont contribué à soutenir la cohésion d'équipe dans un contexte d'évolution de l'Association.



Des recrutements pour accompagner la structuration

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs, venant soutenir le développement des activités et renforcer l'organisation :

- **Lise CHAPLART**, recrutée en tant que responsable du pôle de l'autonomie, pilote le développement du pôle et participe à la structuration de cette activité.
- **Solenn GREFFIER**, en qualité de Responsable Administrative et Financière, assure le pilotage, la sécurisation et le suivi de la situation financière de l'Association.
- **Lucas EDELIN** et **Charlotte LECUIROT** ont rejoint l'équipe sur les postes d'animalier et animalière du soir contribuant au bien-être quotidien des chiens.
- **Jade QUOQUILLET**, chargée d'événementiel, recrutée pour aider à la mise en place des événements pour les 50 ans de l'Association.
- **Brigitte PIGATTI**, secrétaire administrative en renfort.
- **Lucie MERY**, assistante communication et marketing digital en alternance.



LES EFFECTIFS

(au 01.06.2026)

École d'Angers

Direction



Régis ANDRÉ
Directeur

Administration



Solenn GREFFIER
Responsable
Administrative
et Financière



Lise-Anne LEGAY
Responsable
Ressources
Humaines



Oriane BLANCHARD
Chargée
de communication



Chloé HARPIN
Comptable



Sonia LAFONT-ROMBEAUX
Chargée
des donateurs



Lucie MÉRY
Assistante
communication
et marketing digital
(en alternance)



Marion NICOLAS
Assistante
de gestion



Anne OUDRY
Chargée de
la collecte de fonds



Frédérique VIAUD
Chargée des legs,
donations,
assurances-vie

Pôle de l'autonomie



Lise CHAPLART
Responsable du
pôle de l'autonomie



Rémi AUDREN
Instructeur
en locomotion



Peggy COLY
AES - chargée
de l'hébergement



Angélique DENOUEL
Éducatrice
Avéjiste



Nathalie MONNET
Instructrice
en locomotion



Hugues ORTEGA
Chargé d'animation
informatique
adaptée



Noëlle POIDRAS
Instructrice
en locomotion

Pôle représentation territoriale et mécénat



Jean-Luc GIRRE
Responsable
territoire et mécénat



Hermine BAREL
Chargée de
la ressource bénévole



Lucie NESTICKY-MARTIN
Responsable
de l'élevage



Pauline DUFLOT
Technicienne
d'élevage



Isabelle LELOUP
Technicienne
d'élevage



Mandy RÉVEILLIÈRE
Monitrice
à l'élevage



Lauriane ROYER
Éducatrice
à l'élevage

Élevage

Pôle chiens d'assistance et de médiation



Gérard POUSSET
Responsable
du pôle chiens
d'assistance /
de médiation



Agnès MENANT
Éducatrice de
chiens d'assistance



Adrien SANTAMARIA
Éducateur de
chiens d'assistance



Clémence ARNAUD
Élève éducatrice
chiens du silence

Éducation



Maxime BOBET
Directeur technique



Thomas BOISTEUX
Moniteur à Nantes



Laura BOULAY
Élève éducatrice



Marie CAM
Éducatrice



Axel DELLIEUX
Élève moniteur



Lucas EDELIN
Animalier



Jérôme FILLON
Moniteur



Élodie FRIXON
Monitrice



Florine GAUTIER
Monitrice



Marina GUILLET
Éducatrice à Nantes



Pierre HUBERDEAU
Moniteur



Aurore KEREVER
Animalière



Esseline LEPINAY
Éducatrice



Justine LEROUX
Éducatrice



Bruno MONTOUT
Éducateur
Conseiller technique



Marion PACAULT
Élève monitrice



Chloé PRIOUX
Monitrice à Nantes



Laurence RAGUIN
Assistante technique



Pascale ROYOUN
Éducatrice
chargée du suivi
des équipes

École de Bretagne

Direction



Anthony DIARD
Directeur du site



Maud LE NEILLON
Instructrice
en locomotion



Sandrine PELLAN
Éducatrice chargée
du suivi des équipes

Réadaptation

Suivi des équipes

Éducation



Elsa ARTIS
Éducatrice



Kévin LAUDRIN
Moniteur



Gwendal MELLAC
Moniteur



Camille NAESENS
Éducatrice



Nadège PATALAS
Éducatrice



Earwen UGHETTI
Animalière



Bastien VOZELLE
Éducateur



NOTRE ACTIVITÉ

1

LA MAISON DU CHIOT

Inaugurée en octobre 2011, la Maison du Chiot a été créée pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'Association. Elle permet de garantir un nombre suffisant de chiots, tout en renforçant la qualité de notre travail grâce à une sélection rigoureuse destinée à augmenter les chances de voir naître des chiots aptes à devenir d'excellents chiens guides.

Une équipe engagée

Notre élevage de chiens guides s'appuie sur une équipe engagée et complémentaire, mobilisée chaque jour pour garantir le bien-être des chiens et la qualité de leur parcours.

Sous la responsabilité de **Lucie**, responsable d'élevage, sont assurés la gestion globale de l'élevage, la coordination de l'équipe et le suivi des orientations stratégiques. À ses côtés, **Isabelle** et **Pauline**, techniciennes d'élevage, assurent le suivi sanitaire, les soins aux chiennes et aux chiots, ainsi que les premières étapes essentielles d'éveil et de manipulation.

Mandy accompagne les familles bénévoles et les jeunes chiens de 2 mois à 1 an dans leur socialisation et leur éducation. **Lauriane**, quant à elle, prend en charge la formation des chiens de plus d'un an, destinés à devenir de futurs reproducteurs, ainsi que le recrutement.

Ce travail s'appuie également sur l'engagement précieux de 39 familles d'élevage, qui offrent aux chiens reproducteurs un cadre de vie familial indispensable à leur équilibre. Des bénévoles investis participent aussi activement aux séances d'éveil et de manipulation des chiots.

Ensemble, professionnels et bénévoles œuvrent avec engagement et bienveillance pour accompagner chaque chien vers sa future mission.

Le cheptel

Au 31 décembre 2025, la Maison du Chiot poursuit le développement de son programme d'élevage, avec un cheptel composé de **39 reproducteurs**, dont **31 femelles** et **8 étalons**. Cette évolution maîtrisée reflète une structuration progressive du programme et une orientation claire vers la qualité des lignées et le bien-être des chiens.

Le cheptel actif (en âge de reproduire) comprend au 31 décembre : **22 femelles**, majoritairement labradors (**18 labradors** et **4 goldens ou croisées**), ainsi que **6 étalons** pleinement intégrés au programme de reproduction. Cette base permet d'assurer une production régulière tout en conservant une gestion raisonnée des accouplements.

Parallèlement, **11 jeunes reproducteurs sont en cours d'évaluation** en vue d'une intégration future. Leur suivi repose sur une approche globale combinant examens de santé, analyses génétiques et observations comportementales, afin de garantir leur potentiel à long terme. Ce groupe est constitué de **2 étalons labrador** et **9 femelles (8 labradors et 1 croisée golden)**.

L'année 2025 se distingue également par un renforcement des synergies avec le service pré-éducation. Dans ce cadre, **Anca et Albus** (labradors) ont été intégrés au processus de sélection, illustrant une évolution des pratiques. La reproduction s'inscrit désormais comme un levier de valorisation des chiens présentant de bonnes aptitudes, leur permettant de transmettre leurs qualités à de futures générations de chiens guides.



Christelle et Pim

Usko et Viking

Départs à la retraite

La fin d'année a également été marquée par des départs importants au sein du cheptel.

- **Pim**, après 4 portées et 27 chiots, laisse derrière elle une descendance déjà intégrée au programme (Upsy, Australe et Viking).
- **Rébus**, avec 4 portées et 19 chiots, voit également sa lignée perdurer à travers Triskell et Tottem.
- **Rebelle**, après 2 portées et 11 chiots, est aujourd'hui représentée par Unoï et Aloha.

Ces départs illustrent à la fois le renouvellement naturel du cheptel et la qualité du travail de sélection mené à travers les générations.

Les reproducteurs

au 31.12.25



LICES LABRADORS

Pim, Rebus, Rebelle, Rita, Rolly, Samoa, Sybelle, Sulli, Tanca, Tossiat, Triskell, Upsy, Unoï, Unelle, Ullly, Voice, Nitta, Venise, Anca, Aywa, Ateess, Aska, Ultra, Australe, Aloha, Auriga



ÉTALONS LABRADORS

Ringo, Spirit's, Tottem, Thai, Usko, Viking, Albus, Atlas

LICES GOLDENS OU CROISÉES

Polka, Saïdi, Teepee, Vedette, Aïvee



Validation des étalons

Deux nouveaux étalons, Usko et Viking, ont été validés cette année, renforçant significativement le programme d'élevage.

Leur intégration permet à la Maison du Chiot de gagner en autonomie dans ses choix d'accouplement, tout en ouvrant de nouvelles perspectives en matière d'échanges avec les structures partenaires, en France comme à l'international. Cette évolution participe pleinement à l'optimisation des échanges et à l'amélioration continue de la qualité génétique du cheptel.



Mariages réalisés et mises-bas

Teepee (ACGAO) x Tottem (ACGAO)
12 chiots - 10/01/25

Sybelle (CESECAH) x Ulky (CESECAH)
4 chiots - 08/01/25

Upsy (ACGAO) x Ringo (ACGAO)
3 chiots - 24/02/25

Rebelle x Pacha (CESECAH)
Rébus (CESECAH) x Sewen (PARIS)
4 chiots - 02/04/25

Rita (ACGAO) x Olaf (BCG)
1 chiot - 16/05/25

Unelle (ACGAO) x Tottem (ACGAO)

Pim (ACGAO) x Pacha (CESECAH)
5 chiots - 01/08/25

Unoï (ACGAO) x Sultan (PARIS)
10 chiots - 06/08/25

Polka (CESECAH) x Tango (ext)
12 chiots - 29/08/25

Tossiat (ACGAO) x Tottem (ACGAO)
6 chiots - 02/09/25

Rebelle x Spirit's (ACGAO)
3 chiots - 13/09/25

Sulli (ACGAO) x Ringo (ACGAO)
8 chiots - 31/10/25

Samoa (ACGAO) x Noaa (GDSF)
2 chiots - 23/11/25

Tanca (ACGAO) x Sewen (PARIS)
9 chiots - 25/11/25

Naissances

Sur le plan de la reproduction, 15 chiennes ont été mises à la reproduction en 2025, dont 13 ont été confirmées gestantes, soit un taux de fertilité de 87 %.

Au total, 13 mises-bas ont eu lieu sur l'année, comprenant :

- 11 portées de labradors
- 1 portée de golden retrievers
- 1 portée de croisés golden labradors

Le taux de mortalité s'élève à 11 % (79 chiots nés et 70 sevrés), un niveau qui reste globalement conforme aux observations en élevage, tout en faisant l'objet d'une attention particulière dans une démarche d'amélioration continue. Le taux de prolificité atteint 6,1 chiots par portée, traduisant une bonne capacité de reproduction au sein du cheptel.

L'équipe de la Maison du Chiot a également eu le plaisir d'accueillir Raksha une chienne labrador de l'élevage du CESECAH, afin d'assurer sa mise-bas et l'éveil de ses 7 chiots jusqu'au sevrage. Cette collaboration s'inscrit dans une dynamique d'entraide au sein du réseau REF (Réseau d'élevage de chiots) et ne rentre pas dans le cadre de la production annuelle de la Maison du Chiot.

2025 marque également la **naissance d'Aya 600^{ème} chiot née à la Maison du chiot** (fille de Teepee ACGAO et Tottem ACGAO) depuis sa création en 2011.



79 chiots
nés en 2025

Répartition des chiots

La répartition des chiots témoigne de l'engagement de la Maison du Chiot au sein du réseau.

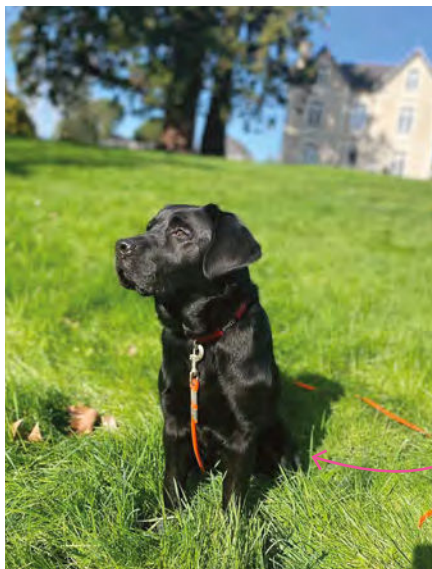
Parmi les 70 chiots sevrés : 29 chiots ont été confiés aux pôles pré-éducation et élevage de l'Association

- 5 ont intégré le programme de reproduction de la Maison du Chiot
- 24 ont été orientés vers le cursus chien guide (médiation, assistance)

Les autres chiots ont été confiés aux écoles partenaires membres de la FFAC ainsi qu'à Handi'chiens, participant ainsi à l'effort collectif de formation de chiens guides à l'échelle nationale.

RÉPARTITION DÉTAILLÉE :

Chien guide, médiation, assistance (ACGAO)	24
Maison du Chiot ...	5
Bordeaux	7
Paris	6
Roncq	6
Woippy	4
Lyon	4
Limoges	3
Coubert	2
Cernay	2
Nice	2
Handi'chiens	2
CESECAH	2
Toulouse	1



Ultra

Échanges nationaux et internationaux

L'année 2025 témoigne de la richesse et de la solidité des collaborations inter-structures. L'intégration de nouvelles reproductrices issues de partenaires s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la diversité génétique et à améliorer durablement la qualité du cheptel. L'Association a ainsi accueilli :

- **Ultra** : Née à l'école de Chiens Guides Belge (CGB) et intégrée en septembre, avec un pedigree apportant un intérêt génétique majeur
- **Atess et Aska** : Issues de parents nés au C.E.S.E.C.A.H, dans une logique de diversification des lignées
- **Auriga** : Née chez Handi'chiens, fruit des échanges entre structures de chiens guides et d'assistance

Ces échanges témoignent de la force du réseau d'élevage et de la dynamique collaborative entre structures, essentielle au développement du programme.



Formation et développement

Enfin, la montée en compétence des équipes reste un pilier central du développement de la Maison du Chiot.

La participation à des événements internationaux, tels que le Breeder's Workshop 2025 de Birmingham ou la réunion EBN (European Breeding Network) à Amsterdam, a permis de renforcer les compétences techniques et d'harmoniser les pratiques entre structures.

Le Breeder's Workshop, organisé par l'International Working Dog Association, a réuni des responsables d'élevage du monde autour des enjeux actuels de sélection, de reproduction et de génétique appliquée aux chiens guides. Ces deux journées ont permis d'aborder des thématiques majeures pour l'évolution des programmes d'élevage.



Les travaux présentés ont notamment mis en évidence :

- **l'importance d'une approche globale de la sélection**, combinant données génétiques, comportementales et environnementales,
- le développement des **Estimated Breeding Values (EBVs)** comme outil d'aide à la décision pour optimiser les accouplements,
- **l'intérêt croissant des nouvelles technologies**, telles que les colliers connectés, permettant de collecter des données précoces sur le comportement des chiots,
- **les avancées en génétique**, notamment sur des pathologies complexes comme la dermatite atopique ou certaines formes précoces d'atrophie rétinienne.

Une attention particulière a été portée à l'évaluation comportementale standardisée à travers la Behavior Check List (BCL), aujourd'hui largement utilisée à l'échelle internationale. Cet outil permet une lecture objective et reproductible du comportement des chiens, facilitant ainsi la sélection et la comparaison entre structures.

Ces échanges ont confirmé l'évolution des pratiques vers une sélection de plus en plus scientifique, basée sur l'analyse croisée de données phénotypiques et génétiques, et sur une collaboration renforcée entre écoles à l'échelle internationale.

Dans cette continuité, la certification Behavior Check List Scorer (niveau formateur), obtenue par la responsable d'élevage, vient renforcer les compétences internes du programme.

Elle permettra à terme :

- de diffuser un langage technique commun,
- d'améliorer la qualité des évaluations,
- d'optimiser les index de sélection.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté forte d'innovation et d'amélioration continue du programme d'élevage.

Ainsi, 2025 s'inscrit comme une année charnière pour la Maison du Chiot, marquée par une consolidation des acquis, une ouverture renforcée à l'international et une ambition affirmée : produire des chiens toujours plus adaptés, au service des bénéficiaires.



Bastien et Volfi

2

L'ÉDUCATION DU CHIEN GUIDE

Du sevrage jusqu'à sa remise, chaque chien guide suit un parcours structuré. À 2 mois, le chiot entre en pré-éducation dans sa famille d'accueil, où il acquiert les bases d'obéissance et découvre de nombreux environnements. Vers 12 mois, il rejoint l'école pour son éducation spécialisée, menée par un éducateur ou un moniteur, tout en continuant à passer ses week-ends en famille d'accueil. Il est remis à son maître entre 20 et 24 mois, après l'obtention du **Certificat d'Aptitude au Guidage**. Sa carrière s'achève généralement autour de 10 ans, puis il reste auprès de son maître ou est accueilli par une famille adaptée, souvent celle qui l'a accompagné dans son parcours.

La labellisation

La labellisation garantit la qualité du travail mené par les écoles de chiens guides et d'assistance.

Instaurée par un décret du 22 mars 2014, elle certifie que les centres répondent à l'ensemble des critères définis par l'État pour former et remettre des chiens parfaitement aptes à accompagner les personnes en situation de handicap. Délivrée pour cinq ans par les préfectures, cette labellisation est un prérequis pour adhérer à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et implique le respect d'une charte déontologique commune, garantissant l'harmonisation et le sérieux des pratiques au sein du Mouvement des Chiens Guides.

En 2025, l'ACGAO a de nouveau obtenu la labellisation, attestant de son respect des exigences strictes en matière d'éducation des chiens guides et de gestion des demandes des bénéficiaires.

Cette reconnaissance garantit des standards élevés pour le bien-être des animaux et pour l'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Elle permet également à ces dernières, ayant reçu un chien guide d'un centre agréé, de bénéficier d'une aide animalière mensuelle de 50 euros pour contribuer à l'entretien de leur animal.



Zoom sur le bien-être animal

Depuis sa création, notre école place le bien-être animal au cœur de ses pratiques éducatives. L'adoption de **la méthode LIMA (Least Intrusive, Minimally Aversive - Moins Intrusif possible, Au minimum Aversif)**, préconisée par l'IGDF, a renforcé cette démarche en structurant nos protocoles autour des 5 domaines du bien-être : nutrition optimisée, environnement adapté, suivi santé rigoureux, comportement naturel exprimé, amenant un état mental préservé épanouissant. Notre approche repose sur des outils scientifiquement validés, comme le **clicker training**, qui favorise une communication précise et développe l'autonomie décisionnelle du chien - critère clé pour un chien guide performant. Cette méthodologie s'accompagne d'une formation continue des éducateurs, garantissant une cohérence entre bien-être animal et conditions de travail humaines. En intégrant ces principes, nous démontrons que le bien-être animal n'est pas une contrainte, mais un levier d'excellence pour la mission du chien guide, tout en participant activement à l'évolution des normes éthiques liées au bien-être animal dans notre société.



PRÉ-ÉDUCATION

41 familles d'accueil
chiots au 31/12/25

25 à Nantes

16 à Angers

40 placements
de chiots en 2025

25 à Nantes

15 à Angers

116 familles relais
en 2025

16 à Pont-Scorff

62 à Angers

38 à Nantes



ÉDUCATION

22 chiens en éducation
au 31/12/25

12 à Pont-Scorff

10 à Angers

23 remises
de chiens guides

1 mutualisation
de dossiers angevins
vers d'autres
associations de chiens
guides en 2025

156 équipes
maîtres / chiens guides

LES CHIENS D'ASSISTANCE ET DE MÉDIATION

Au sein de notre Association, certains chiens apprennent à assister des personnes en situation de handicap **autrement que par le guidage !** C'est le cas des chiens d'assistance placés auprès d'enfants atteints de troubles du neuro-développement (autisme, TDAH...), ou les chiens de médiation qui rendent visite aux pensionnaires des établissements sociaux et médico sociaux.



Noémie et Torcy

Chiens d'assistance :

- > **6 chiens éduqués** ou en cours d'éducation (Urial, Uby, Vouki, Vespa, Uster, Athos) dont 4 réorientés (3 d'autres écoles, 1 de l'ACGAO)
- > **2 chiens d'assistance placés auprès de 2 enfants atteints d'un trouble du spectre autistique (TSA)**
 - Urial à Léana (juillet 2025) - Charente-Maritime (17)
 - Uby à Hugo (novembre 2025) - Maine-et-Loire (49)
- > **13 chiens suivis au domicile** des bénéficiaires
- > 6 dossiers de candidature
- > 6 familles d'accueil (+ 3 relais)
- > 1 chien de démonstration

Chiens de médiation :

- > **4 chiens en adaptation / éducation**
- > **2 chiens placés en EHPAD :**
 - Ushka, femelle golden retriever, à la résidence Rive Ardente à Chasseneuil (36)
 - Vaillant, labrador noir, à la résidence Saint-Joseph à Villedieu-La-Blouère (49)
- > **5 formations intervenants** effectuées
- > **4 suivis de chiens placés** et stagiaires formation
- > 8 suivis téléphoniques des stagiaires formés et des chiens placés
- > 4 chiens de médiation gérés pour les séances en établissements
- > 7 dossiers de candidature
- > **74 séances de médiation animale** effectuées en établissements (EHPAD, instituts spécialisés)



Harry et Sierra



LES REMISES DE CHIENS GUIDES, D'ASSISTANCE ET DE MÉDIATION



Tallin à Sylvaine - Poitiers (86)



Urbie à Patrice - Chaumes-en-Retz (44)



Uzou à Didier - Rennes (35)



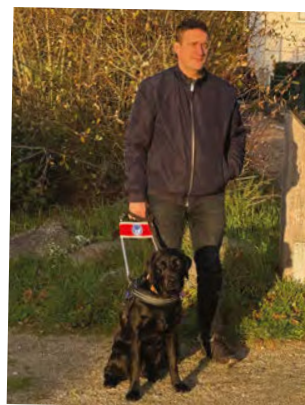
Uno à Laura - Mohon (56)



Tropic à Sinan - Nantes (44)



Ulna à Alain - Parthenay (79)



Unna à Cédric - Bouguenais (44)



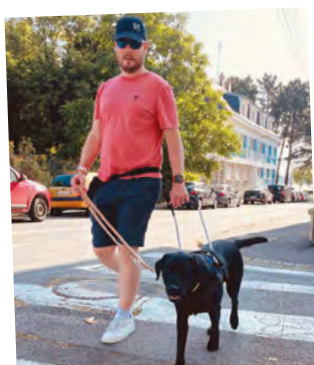
Umi à Carole - Les-Ponts-de-Cé (49)

« Umi a conquis toute la famille : très câline, joyeuse, ne manquant pas d'inventivité lors de certaines détente, c'est aussi une chienne capable de se poser lorsque cela est nécessaire. Et au guidage, elle est tout bonnement exceptionnelle ! À ses côtés, je retrouve mon allure de marche avec un énorme sentiment de liberté et de sécurité, tant son guidage est fluide, assuré et précis. Quant à ma fidèle Jawa, elle entame une joyeuse retraite, bien méritée, aux côtés de sa nouvelle comparse. Un profond et sincère merci, à tous ceux qui ont si bien accompagnés Umi sur son parcours d'apprentissage et à celles qui m'ont placé sur le chemin de cette chienne admirable ! Merci Séverine et Engis, Joëlle et Pierre, Aurore, Lucas, Raphaël, Madame Denoual, Madame Royoux, Marina et Esseline ! »

Carole Dieudonné



Usty à Christophe - Lorient (56)



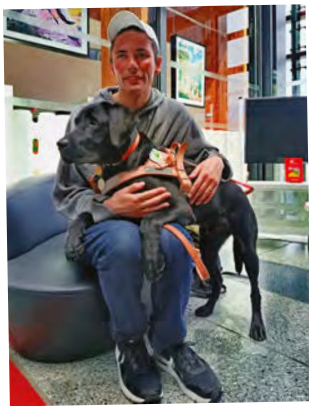
Uko à Cyril - Brest (29)



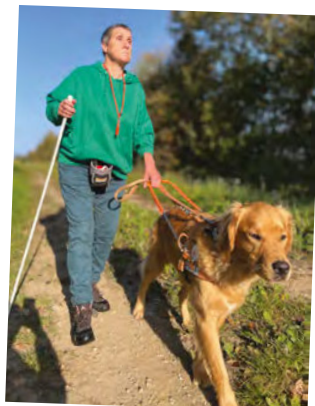
Udson à Lola - Challans (85)



Taïki à Lou - Guipavas (29)



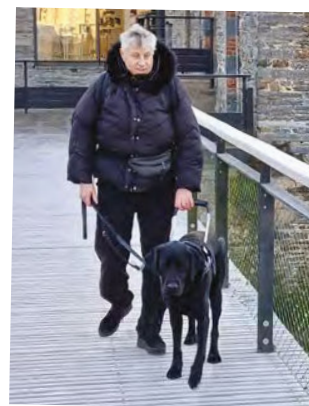
Upper à Konrad - Saint-Malo (35)



Uston à Fabienne - Plesse (44)



Ufi à René
Saint-Sébastien-sur-Loire (44)



Ulk à Marie-Christine
La Gacilly (56)

Chiens de médiation



Ushka à la résidence
Rive Ardente
Chasseneuil (36)



Vaillant à la résidence
Saint-Joseph
Villedieu-La-Blouère (49)

Chiens de d'assistance



Uriale à Léana
Charente-Maritime (17)



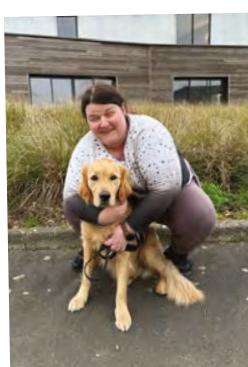
Uby à Hugo
Maine-et-Loire (49)



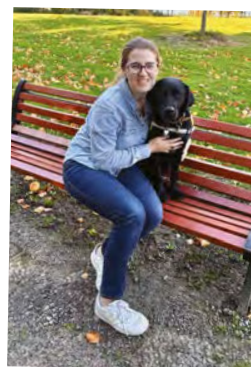
Usko à Lucas
Le Mans (72)



Undy à Marie
Henansal (22)

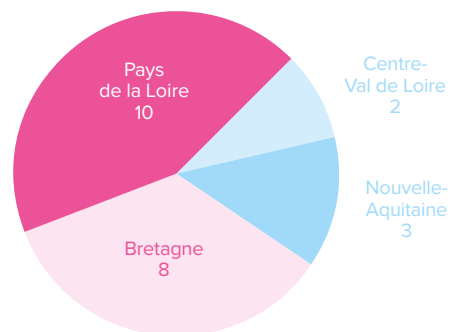


Ulka à Guylaine
Tours (37)

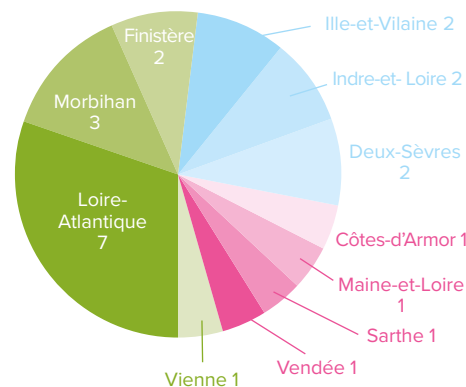


Ulma à Mathilde
Nantes (44)

Répartition des duos maîtres / chiens guides par région :



Répartition des duos maîtres / chiens guide par département :



Uben à Stéphane
Montoir-de-Bretagne (44)

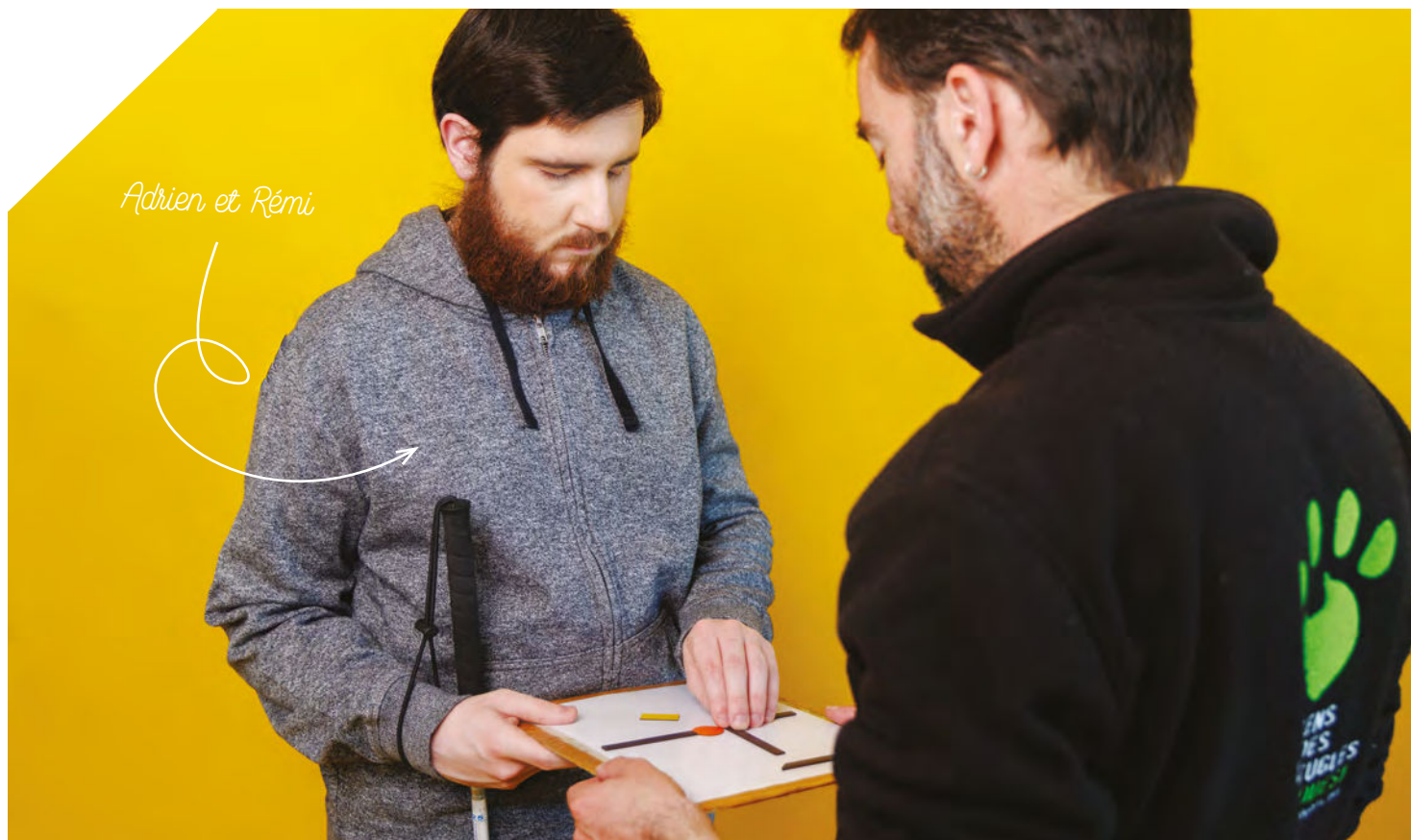


Utou à Claire
La Croix-en-Touraine (37)



Uhan à Jean-Yves
Niort (79)

LE PÔLE DE L'AUTONOMIE



Adrien et Rémi

La locomotion

Qu'est-ce que la locomotion et pourquoi en trouve-t-on dans les écoles de chiens guides aujourd'hui ?

Rémi et Nathalie, tous deux instructeurs en locomotion, vous expliquent tout !

“ Le service locomotion est constitué de quatre instructeurs de locomotion : trois à Angers et un à Pont-Scorff. Nous apprenons aux personnes déficientes visuelles les techniques nécessaires pour effectuer leurs trajets en autonomie et en sécurité, quel que soit leur mode de déplacement.

Nous travaillons essentiellement au domicile des bénéficiaires.

Nous nous adaptons à leurs capacités, à leur environnement, et à leurs objectifs de déplacements. C'est pourquoi, les durées de prises en charge sont variables et peuvent aller d'une simple journée à une vingtaine de journées pour les suivis plus complexes.

Nous intervenons sur 13 départements, et parfois en dehors. En 2025, nous avons réalisé **377 journées en présence des bénéficiaires**, pour un total de **123 personnes suivies**, dont :

- > **40 personnes** qui se déplacent à la canne blanche.
- > **74 personnes** qui sont en attente d'un chien guide ou déjà maîtres de chien guide.
- > **10 personnes futurs utilisateurs de canne blanche électronique** ou qui en possèdent déjà.

Nous accompagnons ces personnes dans l'apprentissage des méthodes et techniques de locomotion et dans l'apprentissage de leurs trajets.

Plus spécifiquement, nous intervenons aussi pour préparer le passage de la canne blanche vers le chien guide, ou à l'inverse le retour à la canne lors de sa mise à la retraite...

Depuis 2010, nous suivons de nombreux bénéficiaires qui ne seront pas des utilisateurs de chien guide ou de canne blanche électronique ; c'est aussi une mission importante de notre service, que les personnes déficientes visuelles et les professionnels des instituts spécialisés sollicitent régulièrement.

Rémi et Nathalie,
instructeurs en locomotion

Les aides optroniques

Aujourd'hui, **250 cannes blanches électroniques Tom Pouce accompagnent au quotidien des personnes déficientes visuelles** dans leurs déplacements. Pour l'un de leurs utilisateurs, cette canne est bien plus qu'un outil : « c'est un moyen de garder le sens », le sens de l'orientation et de l'anticipation dans l'espace - des capacités que la vue apporte naturellement, mais qui peuvent manquer lorsqu'elle fait défaut.

La canne blanche électronique permet justement de mieux percevoir son environnement. Fixé sur la poignée d'une canne blanche classique, un boîtier intelligent combine technologies optiques et électroniques. Il émet des faisceaux infrarouges et laser capables de repérer les obstacles situés devant l'utilisateur, notamment à hauteur de buste ou de tête. Les informations sont ensuite transmises sous forme de vibrations, simples et intuitives.

Noëlle Poidras,
instructrice en locomotion

Fabriquée par l'entreprise **Visioptronic**, filiale de la Fondation VISIO, la canne blanche électronique aide la personne à se déplacer en lien direct avec le réel, ici et maintenant. Elle ne repose ni sur l'imaginaire ni sur le souvenir, mais sur une perception immédiate de l'environnement, adaptée à chaque situation.

Les vibrations rassurent, sécurisent et permettent de gagner en confiance et en liberté.

Progressivement, les utilisateurs élargissent leur périmètre de déplacement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour beaucoup, cette autonomie retrouvée ouvre de nouvelles perspectives : retour ou maintien dans l'emploi, accès aux loisirs, à la culture et à une vie sociale plus riche.

Parmi les aides optroniques proposées, le Bemob (nouvelle version du Minitact) constitue une autre solution complémentaire.

Ce petit boîtier portable, fonctionnant également par infrarouges, est principalement utilisé en intérieur, dans des lieux connus comme les administrations ou les établissements de santé. Il ne nécessite pas de canne : tenu simplement dans la main, il vibre pour signaler la présence d'obstacles.

Basé sur la même technologie et offrant des sensations similaires à celles de la canne blanche électronique, **le Bemob peut être utilisé seul ou en complément d'une canne ou d'un chien guide.** Il s'adapte ainsi aux besoins, aux habitudes et aux contextes de déplacement de chacun.



282

utilisateurs d'aides
optroniques

**51 demandes
reçues**

26 remises
(1ère formation ou
renouvellement)

99 suivis



L'informatique adaptée

En 2025, **2 personnes** ont pu être formées à l'utilisation d'outils numériques ou informatiques en présentiel. Notre salarié **Hugues Ortega** dispense également des modules de formations multimédias gratuits.

“

Passionné par les nouvelles technologies, j'ai rejoint l'Association en 2008 en tant que référent informatique et numérique. Atteint moi-même de déficience visuelle, il m'a semblé essentiel de mettre cette double expérience – personnelle et professionnelle – au service des autres.

Dès le départ, j'ai mis en place une veille quotidienne afin de repérer les nouveautés sur le web et les outils numériques accessibles aux personnes déficientes visuelles. Pour l'Association, cette démarche est devenue un véritable levier pour rester informée, anticiper les évolutions technologiques et proposer des solutions adaptées aux besoins de ses bénéficiaires.

Face aux demandes de plus en plus nombreuses, nous avons développé des formations gratuites à l'utilisation de l'outil informatique. Ces formations se déroulent en présentiel, à l'École d'Angers, sur des durées variables allant de 2 à 10 jours en moyenne, selon les besoins de chacun.

J'accueille toujours les stagiaires de manière individuelle.

Cet accompagnement personnalisé me permet de mieux comprendre leurs attentes et de leur proposer des solutions concrètes et adaptées. Ensemble, nous cherchons des outils accessibles, simples d'utilisation et, dans la mesure du possible, gratuits. Le programme de formation ainsi que le nombre d'heures nécessaires sont définis dès le premier échange téléphonique.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées : navigation sur internet, exploration du panneau de configuration, installation de logiciels ou d'applications sur ordinateur et smartphone, paramétrage d'une synthèse vocale, ou encore prise en main d'outils numériques du quotidien.

En complément des formations, j'assure également une hotline trois jours par semaine, afin de répondre aux questions ponctuelles des stagiaires, mais aussi des bénéficiaires des autres services de l'Association.

Je joue par ailleurs un rôle de référent en accessibilité numérique, en testant les fichiers et formulaires numériques conçus par mes collègues pour m'assurer qu'ils sont utilisables par tous.

Chaque année, j'accompagne ainsi une quarantaine de stagiaires, avec un objectif constant : rendre le numérique plus accessible, plus simple et plus utile au quotidien.

Hugues Ortega,

Chargé d'animation informatique adaptée



L'Aide à la Vie Journalière

L'Aide à la Vie Journalière (AVJ) vise à **accompagner les personnes non ou malvoyantes dans l'appropriation - ou la réappropriation - des gestes du quotidien.**

L'objectif est simple et essentiel : leur permettre de retrouver une autonomie personnelle, aussi bien à domicile que dans la vie sociale.

Lorsqu'une personne perd la vue, ce sont l'ensemble de ses perceptions qui doivent se réorganiser pour compenser la déficience visuelle. L'AVJ s'inscrit dans cette dynamique d'adaptation et de reconstruction, en s'appuyant sur plusieurs leviers complémentaires :

- > **le développement des sens de compensation** (toucher, audition, odorat, perception du mouvement, du poids, de l'espace...) ;
- > **l'apprentissage de techniques gestuelles adaptées ;**
- > **la découverte et l'utilisation de matériel palliatif spécifique ;**
- > **l'adaptation de l'environnement** (marquages tactiles, contrastes visuels, éclairage approprié).

Au sein de l'Association, l'AVJ relève avant tout de la réadaptation. L'accompagnement proposé est généralement ponctuel et s'adresse à des personnes ayant déjà acquis certaines bases, notamment lors d'un passage en centre de rééducation. Certaines souhaitent, par exemple, revoir ou consolider des pratiques à domicile, avec leur propre matériel, afin de gagner en aisance et en confiance dans leur environnement quotidien.

Les domaines travaillés sont variés et **directement liés à la vie de tous les jours :**

- cuisiner en toute sécurité,
- gérer le linge et l'entretien du logement,
- manger et se servir à table avec confort,
- reconnaître et utiliser l'argent,
- faire ses courses de manière autonome,
- utiliser efficacement les outils de communication (téléphonie, dispositifs adaptés...). Des stages dédiés aux loisirs (comme la couture ou le modelage) sont également proposés ponctuellement, permettant de maintenir ou de redécouvrir des activités sources de plaisir et de valorisation personnelle.

Cette année, 4 personnes ont bénéficié d'un accompagnement en AVJ, leur offrant un soutien concret et durable pour renforcer leur autonomie et leur qualité de vie.

Angélique Denoual,
éducatrice et avéjiste



LES DON ET LIBÉRALITÉS



1

LA COLLECTE DE FONDS

Voici un éclairage sur les principales actions de collecte menées en 2025, leur répartition, ainsi que sur les grandes tendances observées au cours de l'année. Autant d'éléments clés pour mieux comprendre les enjeux actuels et poursuivre la réflexion sur les orientations à venir.

Contexte de la coll4cte 2025

En 2025, la collecte de fonds s'est déroulée dans un climat d'incertitude marqué par une instabilité politique persistante et des débats budgétaires récurrents en France. Les associations ont été fragilisées par la baisse ou le retard des financements publics, un phénomène largement documenté cette année. Dans ce contexte, les donateurs, préoccupés par leur pouvoir d'achat, ont adopté des comportements plus prudents et plus réfléchis.

À l'international, un environnement géopolitique tendu et la réduction de certains financements, notamment américains, ont également pesé sur la solidarité. Malgré ces tensions, les Français restent sensibles aux enjeux sociaux, même si leurs décisions de don s'inscrivent désormais dans une logique plus mesurée.

Les campagnes réalisées par l'ACGAO

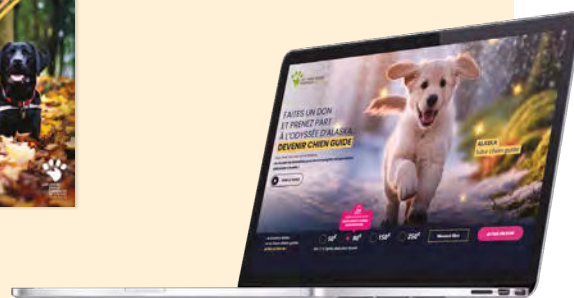
> **5 messages d'appel à soutien** (envoyés aux donateurs réguliers et inactifs)



> **4 revues trimestrielles**
(envoyées aux donateurs réguliers et aux sympathisants)



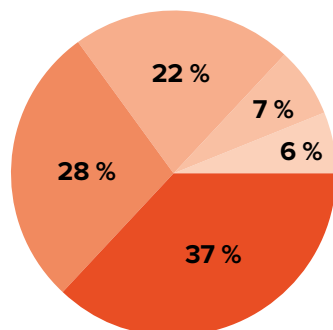
> **2 campagnes de collecte digitale**
(adressées aux abonnés newsletter)



> **1 message de prospection**
(envoyé à des prospects, pour recruter de nouveaux donateurs)

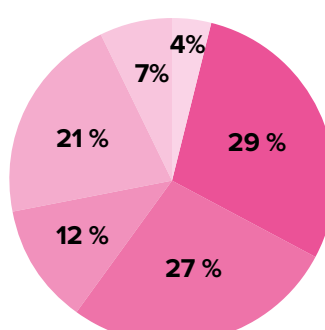
> **Mise en avant du prélèvement automatique**, tout au long de l'année

Répartition des dépenses



37 % Prospection
28 % Messages d'appel à soutien
22 % Revues
7 % Digital
6 % Autres dépenses (conseil, revue audio, affranchissement enveloppes retours)

Répartition des recettes



29 % Messages d'appel à soutien
27 % Revues
21 % Prélèvements automatiques
12 % Digital
7 % Dons spontanés (non rattachés à une campagne)
4 % Prospections



Ce que l'on retient de l'année 2025

En 2025, l'Association a une nouvelle fois pu compter sur le soutien fidèle de ses donateurs, malgré un contexte global plus exigeant pour le secteur associatif. La collecte grand public enregistre un léger recul (-3,7 %), une évolution qui s'inscrit dans des tendances largement observées ces dernières années.

La collecte reste encore très majoritairement portée par les dons par chèque. La baisse de ce canal se poursuit et s'accroît, traduisant la transformation progressive des usages vers des modes de don plus dématérialisés. Si le prélèvement automatique et les dons digitaux continuent de progresser, cette évolution demeure plus modérée que celle observée en moyenne dans le secteur, soulignant l'importance de poursuivre les efforts engagés en matière de transition digitale.

Le digital représente désormais près de 13 % de la collecte globale, contre 11 % en 2024, et 16 % des dons ponctuels. Cette progression, bien que réelle, reste perfectible. De son côté, le prélèvement automatique constitue près de 22 % de la collecte, confirmant son rôle clé dans la sécurisation et la régularité des ressources de l'Association.

Comme les années précédentes, la collecte demeure fortement saisonnalisée. Les deux semestres sont en recul par rapport à 2024, dans la lignée de ce qui a été constaté pour de nombreux acteurs associatifs, notamment au premier semestre. Le second semestre affiche toutefois une meilleure dynamique, avec une fin d'année particulièrement mobilisatrice. Le mois de décembre progresse, sans toutefois compenser entièrement les baisses enregistrées plus tôt dans l'année.



L'année 2025 est également marquée par une baisse significative du nombre de donateurs actifs. Cette diminution, observée à l'échelle du secteur, s'est accentuée au sein de l'Association, en lien avec des difficultés accrues de recrutement et de renouvellement des donateurs, mais aussi avec une érosion plus marquée des donateurs fidèles. À noter néanmoins que le nombre de donateurs digitaux continue de progresser, signe d'une évolution des pratiques de don.

Enfin, la générosité des donateurs demeure un point très positif : le don moyen poursuit sa progression, confirmant l'attachement et l'engagement de celles et ceux qui continuent à soutenir l'Association.

L'Association adresse un immense merci à l'ensemble de ses donateurs, partenaires et bénévoles pour leur fidélité et leur engagement. Leur soutien reste indispensable pour poursuivre nos missions !

LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE-VIE

12

biens immobiliers

ont été légués pour toute ou partie à l'ACGAO en 2025 parmi les **36 dossiers de successions** contre 10 en 2024 avec 42 nouvelles successions.

	2023	2024	2025
Legs	49	42	36
Assurances-vie	41	47	55
Total	90	89	91

Nombre de ventes immobilières

2023	2024	2025
20	14	11

La baisse des ventes de l'ACGAO reflète la crise immobilière de 2025 qui a bouleversé la France avec un marché en période de forte instabilité et un volume de transactions qui a reculé.

Au 31 décembre 2025, le nombre de biens immobiliers légués à l'ACGAO et restant à vendre s'élève au nombre de 41 :

- > **23 maisons** dont 6 en Bretagne, 6 en Pays de Loire, 4 dans les autres départements couverts par l'ACGAO, 4 hors départements et 3 en région parisienne
- > **16 appartements** dont 1 en Bretagne, 12 en Pays de Loire et 3 hors départements
- > **1 hôtel** à Angers
- > **1 terrain à bâtir** à Nevez (29)

Dossiers en cours au 31 décembre

	2023	2024	2025
Legs	125	131	113
Assurances-vie	5	9	10
Total	130	140	123

106 dossiers ont été soldés en 2025 contre 79 en 2024 ce qui explique un nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2025 inférieur au nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2024.

Proportion des dossiers de successions partagés avec d'autres associations

2023	2024	2025
32%	31%	36%

Répartition géographique des bienfaiteurs

	2023	2024	2025
Pays de Loire	37%	28%	33%
Bretagne	18%	24%	25%
Autres départements ACGAO	17%	18%	18%
Paris et région parisienne	14%	20%	12%
Autres départements	14%	10%	12%

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

1 LA COMMUNICATION INTERNE

La communication interne désigne l'ensemble des actions et des outils mis en œuvre pour assurer la circulation de l'information au sein de l'Association, favoriser la cohésion des équipes et renforcer le sentiment d'appartenance. Véritable levier de fonctionnement collectif, elle permet de partager les actualités, de valoriser les actions menées et de fédérer salariés, bénévoles et administrateurs autour d'un projet commun.



Dans cette dynamique, la communication interne de l'association s'est progressivement structurée et renforcée en 2025, notamment grâce à l'utilisation plus poussée de l'outil collaboratif **Eurécia**. Celui-ci permet désormais de diffuser de manière régulière des informations clés, comme les naissances et les remises de chiens guides, contribuant à une meilleure circulation de l'information et à la valorisation des moments forts de la vie de l'Association.

Par ailleurs, **une revue de presse mensuelle** est réalisée et partagée avec les salariés et les administrateurs, permettant de suivre et de valoriser la visibilité de l'Association dans les médias. Un travail de fond a également



été poursuivi autour de la charte graphique, avec une harmonisation progressive des documents de travail ainsi que du flocage des véhicules, renforçant la cohérence et l'identité visuelle de l'Association, y compris en interne.

Enfin, la communication interne passe aussi par **des temps de convivialité**, essentiels pour entretenir la dynamique d'équipe. L'année a ainsi été marquée par plusieurs moments de partage, notamment le pot de fin d'année organisé à l'issue du conseil d'administration de décembre, ainsi qu'un temps convivial autour d'un vin chaud réunissant bénévoles et équipes.

En 2025, l'Association a renforcé sa visibilité et son impact en s'appuyant sur une dynamique collective mêlant communication, partenariats et mobilisation bénévole, portée notamment par la célébration de ses 50 ans. Les actions de communication, enrichies de nouveaux formats, sont venues soutenir et valoriser le développement des collaborations avec les acteurs du médico-social, de la santé, les entreprises et le tissu associatif. Parallèlement, le renforcement de la fonction ressource bénévole a permis d'intensifier les sensibilisations, la présence sur le terrain et les événements. Une synergie d'actions qui contribue à faire rayonner l'Association et à renforcer son engagement au service des personnes déficientes visuelles.

Affichage

- > Abrisbus
- > Affichage commerces
- > Grands formats

Presse

- > Insertion presse quotidienne régionale

TV

- > Spot publicitaire

L'année a également été marquée par une action nouvelle et structurante avec la diffusion d'un **spot publicitaire sur France Télévisions / France 3 région**, réalisée dans le cadre des 50 ans de l'Association. Cette prise de parole audiovisuelle a permis de toucher un public élargi et de renforcer la notoriété de l'Association à une échelle régionale.

2 LA COMMUNICATION EXTERNE

En 2025, la communication externe de l'Association s'est déployée avec l'ambition de renforcer durablement sa visibilité, de soutenir ses actions de recrutement de bénévoles et de valoriser l'ensemble de ses missions auprès de ses différents publics.



Campagne de communication 2025 « Avec moi changez une vie »

Dans cette dynamique, la campagne de recrutement de familles d'accueil « Avec moi changez une vie » a été relancée et a poursuivi son rôle central dans la mobilisation de nouveaux foyers, en s'appuyant sur ses messages forts et ses supports existants. Elle demeure un pilier essentiel pour répondre aux besoins de l'Association et sensibiliser le grand public à l'engagement que représente l'accueil d'un chien guide.

Autres

- > Partenariats de visibilité
- > Sacs à pain

Radio

- > Spot radio de 30 secondes

Cinéma

- > Spot bandes annonces



Parallèlement, la campagne dédiée à la **présentation de l'Association et de ses services**, à destination des personnes déficientes visuelles comme du grand public, a continué à être largement diffusée. Elle a notamment été déclinée en supports adaptés aux actions de terrain, tels que **des kakemonos et flammes**, venant enrichir la visibilité de l'Association lors de ses participations à des stands, salons et événements.



Enfin, **les nombreux événements organisés dans le cadre des 50 ans** ont constitué un levier puissant de visibilité. Ils ont permis de générer des contenus, de mobiliser les communautés et de développer de manière significative la présence de l'Association sur les réseaux sociaux, en particulier sur LinkedIn, grâce notamment à la participation et aux relais d'acteurs institutionnels et de partenaires présents lors de ces temps forts.



Sur le plan digital, les efforts se sont poursuivis autour du **référencement du site internet** et de la structuration de la stratégie de diffusion sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube). Afin d'assurer la continuité

et la qualité de cette présence, l'Association s'est appuyée en 2025 sur l'accompagnement d'une **experte en community management freelance**, venue soutenir l'équipe.



Dans une logique de projection et de renforcement de cette campagne, **un shooting photo mettant en valeur l'ensemble des services** a été réalisé au cours de l'année. Les visuels produits viendront nourrir les supports de communication dès 2026, avec pour objectif d'asseoir davantage la lisibilité et l'impact de l'offre de services de l'Association.

3 LES PARTENARIATS

Les partenariats avec les professionnels de la cécité et de la basse vision



S'engager aux côtés de partenaires spécialisés dans la cécité et la basse vision, comme les CRBVT (49, 37, 86) ou l'Institut Public Océans (44), est un choix fort. Un choix qui renforce notre impact et transforme concrètement le parcours des personnes déficientes visuelles.

Un accompagnement sur mesure prend tout son sens grâce à ces collaborations, permettant à chaque personne de bénéficier d'un suivi adapté, en lien direct avec des experts du handicap sensoriel.

Cette dynamique s'inscrit dans une véritable force collective reconnue : les partenariats affirment l'expertise, renforcent la crédibilité et amplifient la sensibilisation au handicap visuel.

En réunissant des compétences complémentaires, la mutualisation des savoir-faire et des ressources permet de répondre plus efficacement et plus rapidement aux besoins spécifiques de chacun. Cette synergie se traduit par des actions concrètes sur le terrain, comme les journées « Voir autrement », qui informent, sensibilisent, et font découvrir les solutions d'autonomie que nous proposons.

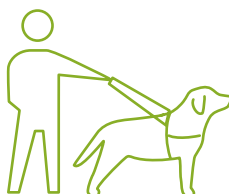
Cet engagement repose également sur un accompagnement global, rendu possible par la complémentarité des structures, garantissant une prise en charge coordonnée et de qualité. Enfin, une présence régulière au sein des centres partenaires permet d'aller à la rencontre des personnes au plus près de leurs besoins, directement là où elles se trouvent.

Notre collaboration également avec les **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les **MDA** (Maison Départementale de l'Autonomie) apporte plusieurs avantages :

- **Meilleur repérage des bénéficiaires :** elles orientent plus facilement les personnes malvoyantes ou aveugles vers les solutions d'autonomie comme le chien guide.
- **Prise en charge plus globale :** intégration du chien guide dans le parcours de compensation du handicap.
- **Reconnaissance renforcée :** meilleure visibilité du chien guide comme aide essentielle à l'autonomie. Ce maillage change tout. Un immense merci à nos partenaires pour leur implication, leur temps et leur confiance.

Et demain ?

De nouvelles collaborations sont en préparation pour aller encore plus loin, au service des personnes aveugles et malvoyantes.



Les partenariats avec les entreprises

Nous souhaitons, pour les années à venir, renforcer nos actions auprès des entreprises du Grand Ouest, afin de bénéficier de leur soutien financier, mais également de favoriser la possibilité pour certains salariés de devenir, le cas échéant, familles d'accueil.

La collaboration avec la **Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire** représente un atout important pour notre Association, notamment grâce à son soutien financier et à l'arrondi sur salaire, permettant de financer l'éducation et la remise des chiens guides. Elle offre également une forte visibilité locale grâce à son ancrage territorial, ainsi qu'un accès à un réseau d'acteurs économiques et associatifs, ce qui renforce la portée et la reconnaissance des actions menées.

De son côté, la coopération avec **CEVA Santé Animale** apporte une grande visibilité sur le Grand Ouest. L'entreprise nous a également fourni des gilets relaxant pour nos chiens « Thunder Shirt ». Cet engagement permet d'améliorer la qualité de vie et la santé des chiens guides tout au long de leur parcours. Nous espérons également que certains salariés auront la vocation de devenir familles d'accueil.



Les partenariats avec les professionnels de santé

Afin de renforcer ces partenariats, nous intervenons également auprès de nos prescripteurs, en particulier les futurs professionnels de santé, à travers plusieurs actions :

- Organisation d'un cours officiel de trois heures destiné aux étudiants des **trois écoles d'orthoptistes de l'Ouest** (Nantes, Rennes et Tours).
- Interventions auprès des étudiants d'institut de formation en soins infirmiers, des étudiants en médecine et auprès de l'**IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)**
- Actions de sensibilisation auprès des étudiants de l'**École Supérieure d'Optique de l'Ouest (ESOO)**.
- L'Association participe également à de nombreuses instances notamment



le **Comité de Liaison des Personnes Handicapées d'Angers (CLH)** ou les commissions d'accessibilité de la ville d'Angers.

Dans le cadre des journées de sensibilisation organisées par la Ville d'Angers à destination de ses agents, nous souhaitons mettre en lumière les enjeux d'inclusion et d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Pour cela, nous nous appuyons sur l'expertise d'usage des personnes directement concernées. La participation de l'Association des Chiens Guides de l'Ouest est particulièrement précieuse. Leur intervention permet de rappeler l'importance de leurs actions au quotidien, de valoriser le rôle essentiel des chiens guides, et de sensibiliser nos agents aux bonnes pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes déficientes visuelles accompagnées d'un chien guide.



Cette collaboration constitue également une belle opportunité de renforcer les liens entre la Ville d'Angers et l'Association, autour d'objectifs partagés : favoriser l'autonomie, la mobilité et l'inclusion de toutes et tous dans l'espace public.

Témoignage de Sophie BONAMY, Responsable du service Handicap - Accessibilité, Responsable du Centre de Ressources Sport Santé de la Ville d'Angers.

Et de nombreux autres partenaires...

De nombreux partenariats avec des associations, des fondations et des clubs services nous permettent de développer nos actions et de renforcer l'impact de nos missions. Ces collaborations sont essentielles : elles favorisent les échanges, enrichissent nos initiatives et contribuent à accroître notre visibilité et notre notoriété.

Grâce à ces synergies, nous sommes en mesure de mieux faire connaître nos engagements et de porter des causes majeures auprès d'un public plus large, notamment celle de l'accessibilité pour tous.

Un exemple marquant est notre partenariat avec l'**APF France handicap**. Dans ce cadre, une grande mobilisation nationale a eu lieu. Pendant quatre jours, une centaine de véhicules engagés à travers toute la France ont convergé vers Paris, où une importante manifestation s'est tenue le 15 mai, place de la République.

Cette mobilisation avait pour objectif de dénoncer l'inapplication de la loi du 11 février 2005 et de défendre le principe d'une accessibilité universelle, indispensable à une société plus inclusive.



L'ÉVÉNEMENTIEL



L'année 2025 a été particulièrement riche sur le plan événementiel, marquée par une mobilisation exceptionnelle autour des 50 ans de l'Association. Année symbolique et fédératrice, elle a constitué un temps fort majeur dans la vie de l'ACGAO, permettant de valoriser son histoire, ses actions et l'engagement de toutes celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Au-delà de cet anniversaire, l'Association a maintenu une présence active sur le terrain, portée par l'engagement de ses équipes et de ses bénévoles.



Une année exceptionnelle portée par les 50 ans

Les 50 ans de l'Association ont constitué un véritable fil rouge tout au long de l'année, donnant lieu à plusieurs événements d'envergure, pensés pour sensibiliser, rassembler et faire rayonner les missions auprès d'un large public.

Trois journées de sensibilisation inédites ont été organisées à Nantes, Lorient et Angers. Conçues sous la forme de véritables "villages chiens guides", elles proposaient une immersion complète : stands d'information, parcours sous bandeau, démonstrations de guidage et témoignages. **Ces événements ont permis d'accueillir plus de 1 200 visiteurs**, de générer des retombées médiatiques et de renforcer significativement la visibilité de l'Association, tout en favorisant les échanges avec le grand public.

La soirée anniversaire

organisée en octobre au musée Jean Lurçat à Angers, a rassemblé près de 250 participants dans une atmosphère à la fois solennelle et conviviale. Ce moment fort a permis de rendre hommage aux 50 années d'engagement de l'Association à travers des témoignages inspirants, une rétrospective marquante et la présence de nombreuses personnalités et partenaires. Elle a illustré la richesse de la chaîne de solidarité qui porte les actions de l'Association depuis sa création.

À cette occasion, une vidéo rétrospective de nos 50 années d'existence a été créée et est disponible sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/@associationleschiensguides9975>



La cérémonie de remise officielle de chiens guides

organisée en novembre à l'Hôtel de Ville d'Angers, est venue prolonger cette dynamique. À travers la remise de chiens guides à leurs maîtres, cet événement a incarné concrètement la mission de l'Association, en célébrant des parcours de vie et en mettant en lumière l'engagement de l'ensemble des acteurs impliqués.

Ces événements ont fait de cette année anniversaire un moment fort, fédérateur et porteur d'émotion, renforçant durablement l'image et la notoriété de l'Association.

Bénévolat



Une présence terrain renforcée

En parallèle de ces temps forts, l'Association a poursuivi ses actions de terrain, essentielles pour aller à la rencontre du public et faire connaître ses missions.

En 2025, ce sont ainsi :

- > **22 stands** réalisés à Angers et Nantes
- > **4 réunions d'information** grand public
- > **8 visites** de l'école
- > **1 formation** bénévole

qui ont permis de multiplier les occasions d'échange et de sensibilisation.

Ces actions de proximité complètent les grandes opérations en offrant des espaces de dialogue privilégiés avec des publics variés, contribuant à renforcer la compréhension des missions de l'Association et à susciter de nouveaux engagements.



L'engagement essentiel des bénévoles

Cette présence sur le terrain repose en grande partie sur l'engagement des bénévoles, véritables ambassadeurs de l'Association. Lors de manifestations ou forums, ils sont souvent les premiers interlocuteurs du public : ils informent, sensibilisent et partagent avec conviction

les valeurs portées par les chiens guides. En 2025, ils ont consacré plus de 200 heures à ces missions, contribuant activement à faire vivre la chaîne de solidarité et à favoriser notamment le recrutement de nouvelles familles d'accueil.



Une Journée Portes Ouvertes emblématique

Moment incontournable, la **Journée Portes Ouvertes** du 28 septembre a rencontré un franc succès en rassemblant plus de **2 600 visiteurs** cumulés sur les sites de Bouchemaine et Pont-Scorff.



Au programme : démonstrations, découvertes des chiens guides, ateliers immersifs, présentation des services et rencontres avec les équipes et les familles d'accueil. Cette journée a permis au public de mieux comprendre la chaîne de solidarité qui rend possible l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.

Portée par une forte mobilisation des salariés et bénévoles, elle illustre pleinement la capacité de l'Association à ouvrir ses portes, à transmettre ses valeurs et à créer du lien avec le grand public.

LA FONDATION VISIO



Reconnue d'utilité publique depuis 2011, la FONDATION VISIO agit pour améliorer la vie des enfants et des adultes aveugles ou malvoyants. Son objet est de contribuer et de favoriser, sous toutes les formes possibles, l'autonomie des personnes déficientes visuelles, y compris par la prévention de la déficience visuelle.

Ses actions sociales s'inscrivent dans les domaines suivants :

> **La recherche médicale clinique :** la Fondation finance des programmes de recherche pour mieux identifier, comprendre et traiter les maladies oculaires graves et les maladies orphelines responsables de la cécité. Depuis 2023, elle est partenaire de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, référence nationale en ophtalmologie et neurosciences, autour d'un programme précurseur explorant l'usage de l'intelligence artificielle pour favoriser l'émergence d'un comportement visuel chez des personnes malvoyantes.

> **L'autonomie, le quotidien et la qualité de vie :** parce que le bien-être des chiens guides et des chiens d'assistance est essentielle à leur mission, la Fondation est pleinement engagée pour leur santé, à travers son pôle de recherche vétérinaire unique en France. Parallèlement, elle permet le développement et la diffusion de solutions numériques et de matériels technologiques pour donner aux déficients visuels les moyens de se déplacer, de s'intégrer socialement et professionnellement et de vivre avec le plus d'autonomie possible.

> **L'accès à la culture, à l'éducation et au sport :** aux côtés d'institutions de premier plan telles le Centre des Monuments Nationaux, la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique, l'Université Catholique de l'Ouest, le festival de cinéma Premiers Plans, le Stade Rochelais ou encore la Fédération Française de Judo, la Fondation affirme son rôle de partenaire de référence en matière d'accessibilité. En ouvrant les portes de la culture, de l'éducation et du sport aux enfants, aux étudiants et aux adultes déficients visuels, elle leur offre, de l'enfance aux études supérieures, puis dans la vie quotidienne, des expériences jusqu'alors pas ou peu accessibles.



1

RECHERCHE MÉDICALE CLINIQUE

Programme ROC : Reconnecter Œil et Cerveau

Le programme ROC est un des programmes phares de la **FONDATION VISIO**.

Cette recherche très ambitieuse portée par l'équipe pluridisciplinaire du Pr Miléa au sein du BrainLab, 1^{er} laboratoire de recherche en IA en France, est d'utiliser la puissance de l'Intelligence Artificielle évolutive pour détecter et identifier des maladies potentiellement cécitantes. Par-delà, les résultats de ces travaux pourront servir de base à des travaux de recherche sur la vision artificielle visant à restaurer la perception visuelle des personnes atteintes de cécité et de malvoyance.

Axes de recherche clés :

- **Développement d'algorithmes d'IA** : des outils capables de détecter avec une précision inégalée les maladies de la rétine et du nerf optique, afin d'améliorer le diagnostic et le suivi des patients.
- **Jumeaux digitaux** : utilisation de modèles numériques pour optimiser les résultats thérapeutiques, en limitant la sollicitation des patients.
- **Solutions technologiques** : travaux sur la vision artificielle et la substitution sensorielle (conversion des informations visuelles en signaux tactiles ou auditifs), pour offrir des alternatives concrètes aux personnes déficientes visuelles.

ROC est un des programmes les plus innovants dans les recherches actuellement menées en France, comme à l'international.



Pr Dan MILÉA, Chef du service neuro-ophtalmologie - Directeur du Laboratoire des Sciences Neurovisuelles et Computationnelles (BrainLab) - Hôpital Fondation A. de Rothschild

La FONDATION VISIO s'attache à faire de la recherche clinique un levier majeur de transformation de la prise en charge des patients et des déficiences visuelles. En finançant des recherches menées sur des personnes volontaires (recherche clinique), elle accélère le développement de traitements, de dispositifs et d'outils diagnostiques innovants qui façonneront l'avenir de la médecine ophtalmologique. Aux côtés d'experts de renommée internationale et de jeunes chercheurs à haut potentiel, elle ouvre de nouvelles perspectives pour les personnes malvoyantes et leurs familles.



Pr Pascal REYNIER, chef du département de biochimie - **Dr Philippe GOHIER**, chef du service Ophtalmologie - CHU d'Angers



Nouvel appel à projets « Jeunes chercheurs » pour soutenir l'innovation en recherche clinique ophtalmologique

En 2025, la FONDATION VISIO lance un nouvel appel à projets dédié aux jeunes chercheurs d'excellence.

La sélection finale s'attachera à l'originalité et à la dimension innovante de la recherche scientifique ainsi qu'à sa contribution concrète aux avancées de la recherche clinique. Ces projets, promus par des établissements publics ou privés français, couvrent des domaines variés : nouvelles approches thérapeutiques, technologies diagnostiques innovantes, ou encore études cliniques sur des maladies rares.

Le résultat de cet appel à projets sera connu en juin 2026.

Objectifs clés de l'appel à projets :

- Stimuler l'innovation scientifique en soutenant des recherches prometteuses mais encore peu explorées.
- Contribuer aux découvertes scientifiques pour en faire bénéficier les patients.
- Encourager les jeunes chercheurs en leur offrant les moyens de concrétiser leurs idées.

Parce que les avancées médicales de demain naissent des recherches d'aujourd'hui, la FONDATION VISIO choisit d'investir dans la nouvelle génération de chercheurs. En soutenant des projets innovants, elle contribue à accélérer l'émergence de solutions concrètes pour améliorer durablement la prise en charge des maladies de la vision.

NICOPA1-TOL : Une étude pionnière contre l'Atrophie Optique Dominante

Cette étude pilote constitue le premier volet d'une série de trois essais thérapeutiques. Elle est concentrée sur l'atrophie optique dominante - AOD - et sa forme plus sévère AOD+ - maladie génétique rare débutant généralement dès l'enfance, contre laquelle aucun traitement n'existe à ce jour. Objectif : constituer une cohorte de 25 patients atteints afin d'évaluer la tolérance et l'efficacité du nicotinamide (forme de vitamine B3).

Données : les premiers résultats devraient paraître en juin 2026. Ils seront suivis des études statistiques.

La nicotinamide a été choisie pour ses propriétés neuroprotectrices avec l'espoir de ralentir la progression de la maladie.

2 AUTONOMIE, QUOTIDIEN ET QUALITÉ DE VIE

L'autonomie des personnes malvoyantes ou aveugles repose autant sur l'accompagnement que sur l'innovation. C'est pourquoi la FONDATION VISIO soutient des initiatives essentielles en faveur de la santé des chiens guides, du développement de technologies d'assistance et de la formation d'instructeurs spécialisés. En matière de santé canine, les travaux financés ont vocation à garantir à ces compagnons d'exception, des conditions de vie optimales à la hauteur de leur engagement quotidien. En matière de solutions numériques et technologiques, les projets financés sont pensés pour renforcer l'autonomie, la sécurité et la qualité de vie des enfants et adultes malvoyants ou aveugles. Enfin, en matière de formation, l'objectif de la Fondation est clairement de développer le nombre d'Instructeurs en Autonomie (IADV) en France et en Belgique pour être au plus près des personnes qui en ont besoin.



Recherche vétérinaire canine

Dépister la dysplasie coxo-fémorale le plus tôt possible

La dysplasie coxo-fémorale est une maladie de la hanche qui provoque douleur et boiterie chez le chien. Chez un chien guide, elle compromet directement sa capacité à travailler, car son rôle exige mobilité, endurance et précision. Cette pathologie peut

entraîner une fatigue accrue, des difficultés d'endurance suivies d'une mise à la retraite anticipée, avec un impact important à la fois pour le chien et pour le maître qu'il guide.

En s'engageant financièrement avec l'Institut de Génétique et Développement de Rennes (IGDR) et l'Université de Rennes, La FONDATION VISIO, le Dr Catherine ANDRÉ et son équipe se sont fixés deux objectifs prioritaires :

- Identifier les causes génétiques de la dysplasie coxo-fémorale
- Parvenir à mettre en place un test de dépistage précoce.

2025 marque une étape décisive dans cette collaboration, avec l'entrée dans sa phase finale et le financement de la thèse d'une jeune doctorante.

Sélectionnée à l'issue du concours de l'École Doctorale en juillet 2025, Enora Martin aura pour mission de prolonger et structurer les travaux de recherche engagés, avec l'ambition d'aboutir à la mise au point d'un test génétique prédictif du risque.

Le projet de recherche se déploiera sur une période de trois ans, d'octobre 2025 à septembre 2028.

Les autres programmes de recherche financés par la FONDATION VISIO se poursuivent : étude des processus d'inflammation et dépistage précoce de la dermatite atopique, impact du microbiote digestif sur la santé à court, moyen et long terme du chien.

Dispositifs numériques et technologiques - formations

Le Programme MOBILITÉ

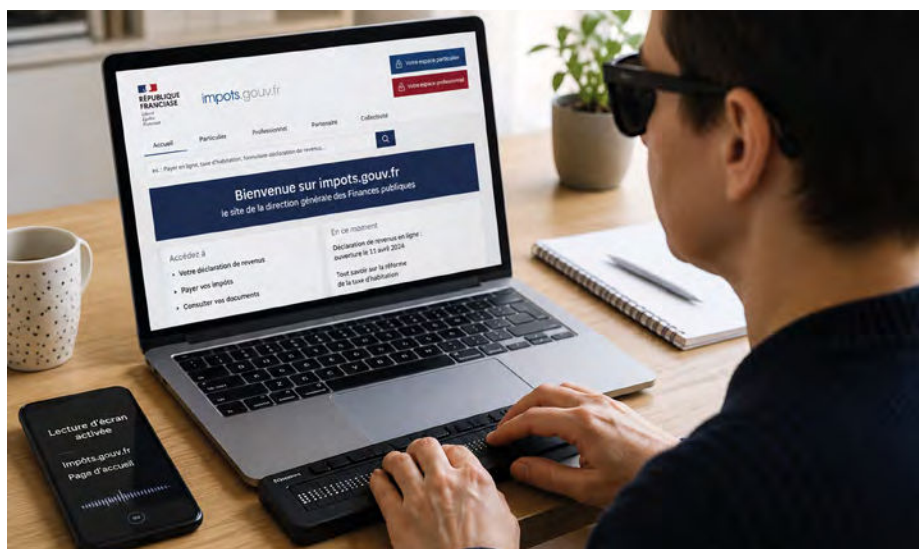
Depuis septembre 2025, la FONDATION VISIO soutient le lancement du **BEMOB**, boîtier de détection d'obstacles nouvelle génération, conçu par la société VISIOPTRONIC, pour les déplacements à l'intérieur des bâtiments. Plébiscité par les centres de diffusion pour son efficacité, son ergonomie et son design, parmi lesquels Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest, ce boîtier mis gratuitement à disposition, s'adresse à toutes les personnes déficientes visuelles quel que soit leur mode de déplacement : canne blanche, chien guide ou encore canne blanche électronique. Un allié précieux pour une mobilité autonome renforcée.





L'inclusion numérique et la formation des professionnels

La FONDATION VISIO renforce sa collaboration avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (FAAF) autour de deux priorités : l'inclusion numérique et la formation des Instructeurs en Autonomie pour les Déficiants Visuels (IADV). L'Observatoire du Respect des Obligations d'Accessibilité Numérique confirme son rôle d'outil de référence, avec plus de 20 000 visites mensuelles. Malgré le fort potentiel du numérique comme levier d'inclusion, l'accessibilité des services et des démarches numériques évolue peu et lentement. Cet observatoire permet de mettre en évidence les difficultés rencontrées dans les usages du quotidien. Le financement alloué par la FONDATION VISIO va permettre une nouvelle phase de développement pour l'évolution de cet outil : amélioration technique, élargissement du périmètre d'analyse, nouvelles fonctionnalités et actions de sensibilisation. Parallèlement, la Fondation, aux côtés de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et de l'association Les Amis des Aveugles (Belgique), va déployer de nouveaux parcours de formation pour les instructeurs en autonomie des personnes déficientes visuelles. Ces formations hybrides qui mêleront présentiel, e.learning et mises en situation, visent à renforcer les compétences et à développer le nombre d'instructeurs en orientation et mobilité.



Parallèlement, la Fondation poursuit son soutien au réseau de diffusion* pour le boîtier électronique **TOM POUCE** pour leur permettre d'équiper un plus grand nombre de bénéficiaires. Ce boîtier est destiné à renforcer la sécurité, la fluidité et le confort des déplacements à l'extérieur. Une version technologique optimisée a été mise sur le marché par la société VISIOPTRONIC (fabricante du boîtier) en 2025, qui intègre des améliorations significatives. Désormais capable de détecter des obstacles sombres et moins sensible aux surfaces réfléchissantes, cette dernière version offre une meilleure stabilité, ainsi qu'une fiabilité et une précision accrues.

**Ce réseau est composé actuellement de l'ACGAO, des centres Paul Corteville, des Chiens Guides de l'Est, des Chiens Guides du Grand Sud Ouest, des Chiens Guides de Provence-Côte d'Azur-Corse et de l'association Canne Blanche Electronique de Toulouse.*



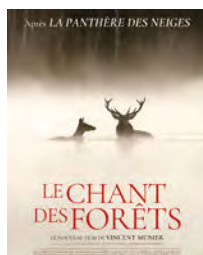
SENS, l'application mobile 100 % accessible et gratuite

La FONDATION VISIO, aux côtés du Groupe VYV3 Pays de la Loire, contribue au développement de l'application mobile SENS, entièrement accessible aux personnes déficientes visuelles et auditives. Conçue avec et pour les usagers, cette application répond aux difficultés rencontrées par les jeunes à la sortie des établissements spécialisés, souvent confrontés à une rupture dans leur parcours et à un manque de repères adaptés. L'application SENS centralise des informations pratiques (emploi, formation, santé, vie quotidienne) afin d'accompagner les jeunes déficients sensoriels de 16 à 25 ans dans la construction de leur projet de vie sociale et professionnelle, et de favoriser leur autonomie. En 2025, la FONDATION VISIO a entièrement financé la création de la nouvelle rubrique « Culture & Loisirs » au sein de l'application SENS, facilitant l'accès à une offre adaptée et encourageant la participation à la vie sociale. En novembre, l'application comptait près de 5 800 installations (iOS et Android).

3

CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

En 2025, la Fondation a poursuivi ses actions pour favoriser l'accès des publics déficients visuels au cinéma, aux spectacles vivants, au sein du patrimoine et dans les expositions.



Cinéma

Pour le cinéma, elle a notamment soutenu l'audiodescription de six nouveaux films, dont trois sont sortis en salle en 2025 : *Des preuves d'amour* d'Alice Douard, *Love Me Tender* de Anna Cazenave Cambet, *Le Chant des forêts* de Vincent Munier, César 2025 du meilleur film documentaire (c'est la 3^e collaboration de la Fondation avec l'équipe de V. Munier).

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Fondation a renouvelé sa participation au Festival Premiers Plans à Angers (84 000 festivaliers en 2025), en décernant notamment un prix dédié à l'audiodescription, attribué par un jury composé exclusivement de personnes déficientes visuelles et en déployant des modules de sensibilisation à l'audiodescription pour les professionnels du cinéma et pour le public.



Spectacle vivant

Dans le champ du spectacle vivant, la **FONDATION VISIO** a accompagné l'Odéon Théâtre de l'Europe et le Festival d'Anjou, pour huit représentations audiodécrites et deux stages de pratique théâtrale proposés aux publics aveugles ou malvoyants.

Sept concerts accessibles ont été réalisés en collaboration avec la Philharmonie de Paris-Cité de la musique et l'Association Culturelle de l'Été. À la Maison de la Danse de Lyon, trois spectacles de danse (deux contemporains et un classique) ont été organisés, accompagnés d'une visite de plateau et de trois ateliers de chorégraphie « adaptée », encadrés par des danseurs professionnels.



Exposition

La Fondation soutient également des dispositifs de médiation culturelle destinés aux enfants et aux adultes déficients visuels. Dans le cadre de son partenariat avec la Philharmonie de Paris-Cité de la musique, chaque année depuis 2022, une grande exposition est équipée de dispositifs spécifiques. En 2025, l'exposition était consacrée à Wassili Kandinsky et à son rapport avec la musique dans son œuvre : les visiteurs malvoyants ou aveugles ont pu découvrir ses créations grâce à un parcours sonore en audiodescription, enrichi par une approche tactile à partir de reproductions en relief, et participer à des visites guidées animées par une conférencière spécialement formée.



Ateliers

Des ateliers de lecture tactile sont proposés autour du coffret AMAZÔNIA TOUCH, conçu avec le grand photographe Sebastião Salgado, et son épouse Lélia Wanick Salgado et Hoëlle Corvest, spécialiste de la lecture tactile. Ce coffret, réédité par la maison d'édition TASCHEN, contient l'interprétation en relief (technique du gaufrage) de dix-sept photographies de Salgado et de trois cartes géographiques.

En 2025, neuf ateliers ont été animés dans toute la France, réunissant 137 participants déficients visuels. Au-delà de la consolidation de ses actions, l'année 2025 marque une nouvelle phase de développement pour la FONDATION VISIO, portée par le lancement de nouvelles collaborations dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.



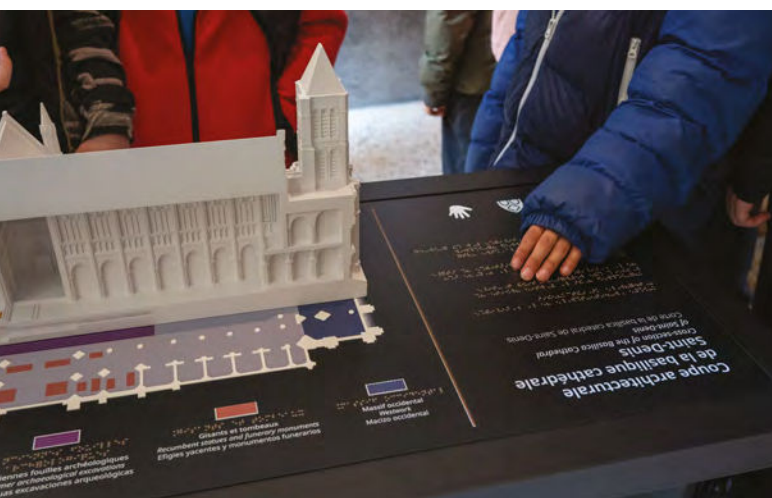
L'éducation des tout petits et des plus jeunes

Depuis plusieurs années, la FONDATION VISIO met en place des solutions pour faire découvrir la littérature jeunesse aux jeunes enfants déficients visuels.

Grâce à notre collection Kalliope et à notre partenariat historique avec UNICEF France, près d'une cinquantaine de livres en audiodescription sont aujourd'hui disponibles librement sur notre site culture.fondation-visio.org et sur notre chaîne YouTube.

Découvrez la collection Kalliope, gratuitement, sur notre chaîne YouTube

En parallèle, la Fondation a accompagné la maison d'édition adaptée Benjamins Media, spécialisée dans les livres sonores (mais pas que !) pour aider les tout-petits à bien grandir. Deux premiers ouvrages ont ainsi été conçus en braille, en gros caractères et en audiodescription, permettant aux enfants déficients visuels de trouver en librairie des livres pour rêver, rire et s'émerveiller comme n'importe quel enfant.



Le patrimoine national accessible

C'est en 2025 que la FONDATION VISIO et le Centre des Monuments Nationaux (CMN) ont réuni leurs compétences pour ouvrir les trésors du patrimoine français aux personnes déficientes visuelles. Le CMN, établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, gère plus de cent monuments historiques et jardins (dont vingt classés à l'UNESCO) en France. Ensemble, nous portons une vision commune : faire de la culture un levier d'émancipation et de lien social. Parfaite illustration de cette belle collaboration, a été inauguré le 11 avril 2025, le nouveau parcours de la basilique cathédrale Saint-Denis (93) qui marque l'un des événements culturels importants de l'année. Grâce à une signalétique adaptée, à des dispositifs tactiles, à des outils numériques et audio, le monument se révèle pleinement aux visiteurs malvoyants ou aveugles et leur offre une expérience enrichie de très grande qualité.

L'accès aux stades



Consciente des difficultés d'accès aux stades et aux matchs en direct rencontrées par le public déficient visuel, la FONDATION VISIO investit depuis 2025

un nouveau terrain d'actions sociales. Son objectif : ouvrir les tribunes et garantir un accès équitable à l'expérience de supporter. Grâce à une audiodescription à deux voix effectuées en direct pendant les matchs, une véritable saison de rugby a été mise en place pour nos bénéficiaires, totalisant onze matchs de rugby au SCO Rugby Angers et au prestigieux Stade Rochelais. Plus de 200 places ont permis à des supporters déficients visuels de vivre pleinement l'intensité des rencontres, de partager des moments collectifs forts et de découvrir, pour certains, l'expérience du stade pour la première fois.

La FONDATION VISIO remercie chaleureusement l'ACGAO et tous ses donateurs.

Leur soutien nous permet de poursuivre et de développer des actions concrètes et durables au service des personnes déficientes visuelles, pour le plus grand plaisir de tous.



LES RÉSULTATS FINANCIERS

En ma qualité de trésorier, je suis heureux de vous présenter le rapport du trésorier de l'Association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. Ce rapport vise à vous fournir un aperçu détaillé de la situation financière de notre Association au cours de la dernière année.

Faits marquants

Partenariat les Chiens du Silence :

Le 1^{er} octobre 2021, une convention a été signée avec l'Association Les Chiens du Silence. Cette convention vise à financer 90 000 € par an sur une période de 3 ans pour pérenniser 3 postes d'éducateurs. Cette convention a pris fin sur l'année 2024. De plus, elle autorise un soutien financier maximal de 110 000 € pour des travaux visant à améliorer les conditions de travail. Les versements concernant ces différentes aides ont été finalisés. Enfin, une aide complémentaire et exceptionnelle a été accordée en 2025 à hauteur de 10 000 €.

Partenariat FONDATION VISIO :

Pour donner suite à la décision de l'Assemblée Générale du 26 juin 2025, l'association a versé à la FONDATION VISIO 2 500 000 €. Ce versement a été comptabilisé en compte de résultat dans la rubrique « autres charges ».



Les **ÉTATS FINANCIERS** vous sont présentés comme suit :

- > Le **COMPTE DE RÉSULTAT** et les variations significatives des produits et des charges par rapport à l'exercice précédent ou au budget
- > Le **BILAN** et ces principales variations
- > Le **COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION** (CROD)
- > Le **COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES** (CER)

Chaque année, nous tenons à préciser que les bénévoles exercent une activité importante au sein de notre Association. Afin de remplir le CER en conformité avec les prérogatives nationales, le bénévolat des familles d'accueil est valorisé à 720 026.01 €.

Les comptes annuels sont soumis au contrôle de notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Gilles DE LAVALLADE du cabinet BECOUZE.

Les règles et méthodes comptables sont présentées dans l'annexe des comptes annuels.

Le résultat net ressort à **2 183 832.01 €**.

Le « résultat économique » en réintégrant les différentes contributions de 2 510 000.00 €, les amortissements sur les constructions de 273 940.18 € soit un total de 2 783 940.18 € et le report à nouveau de 7 165 727.22 €, ressort à **12 133 499.41 €**.

RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

12 133 499.41 €

RÉSULTAT NET

2 183 832.01 €

Sébastien HUPIN
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

		BUDGET 31.12.2025	RÉALISÉ 31.12.2025	ÉCART RÉALISÉ/BUDGET
	Subvention d'exploitation		8 650 €	8 650 €
	Reprise amortiss. Provis. & transfert de charges	410 000 €	223 000 €	- 187 000 €
	Autres produits	10 660 000 €	12 431 427 €	1 771 427 €
	<i>Activités commerciales</i>	72 000 €	88 008 €	16 008 €
	<i>Dons et parrainages</i>	4 000 000 €	4 244 299 €	244 299 €
	<i>Reversement Antennes</i>	40 000 €	76 232 €	36 232 €
	<i>Legs</i>	6 500 000 €	7 930 632 €	1 430 632 €
	<i>Contribution FFAC</i>	48 000 €	85 505 €	37 505 €
	<i>Autres</i>		6 751 €	6 751 €
1	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 070 000 €	12 663 077 €	1 593 077 €
	Achats de marchandises et emballages	21 000 €	13 802 €	- 7 198 €
2	Achats de matières premières	264 400 €	179 595 €	- 84 805 €
3	Autres achats, charges externes	3 675 530 €	3 449 036 €	- 226 494 €
	<i>Fonctionnement</i>	1 047 290 €	1 137 371 €	90 081 €
	<i>Techniques</i>	301 150 €	267 483 €	- 33 667 €
	<i>Communication & Événementiel</i>	358 090 €	247 175 €	- 110 915 €
	<i>Communication sur le LEGS</i>	457 000 €	487 633 €	30 633 €
	<i>Collecte de DONs</i>	1 512 000 €	1 309 373 €	- 202 627 €
	Impôts et taxes	72 000 €	41 068 €	- 30 932 €
4	Salaires et traitements	2 255 700 €	2 370 060 €	114 360 €
	Charges sociales	948 700 €	1 024 755 €	76 055 €
5	Immos : Dot. aux amortissements	400 000 €	546 371 €	146 371 €
6	Risques : Dot. provisions	430 000 €	438 548 €	8 548 €
7	Autres charges	57 000 €	48 000 €	- 9 000 €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 124 330 €	8 111 235 €	- 13 095 €
8	RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE D'EXPLOITATION	2 945 670 €	4 551 842 €	1 606 172 €
9	Versement à la FONDATION VISIO	2 500 000 €	2 500 000 €	-
	Versement aux Chiens d'Eveil d'Anjou	-	-	-
	Versement aux Chiens d'Assistance	10 000 €	10 000 €	-
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	435 670 €	2 041 842 €	1 606 172 €
	Autres intérêts et prod. ass.	90 000 €	163 751 €	73 751 €
	TOTAL PRODUITS FIN. (III)	90 000 €	163 751 €	73 751 €
	Intérêts et charges assimilées	-	-	-
	TOTAL CHARGES FIN. (IV)	-	-	-
10	RÉSULTAT FINANCIER	90 000 €	163 751 €	73 751 €
	RÉSULTAT COURANT	525 670 €	2 205 593 €	1 679 923 €
	Produits except.: ope. Capital (3)	-	-	-
	TOTAL PRODUITS EXCEPT. (V)	-	-	-
	Charges except.: ope. Capital (2)	-	-	-
	TOTAL CHARGES EXCEPT. (VI)	-	-	-
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-
	Impôts/produits financiers & activités annexes	12 300 €	21 761 €	9 461 €
	TOTAL PRODUITS (I+III+V)	11 160 000 €	12 826 828 €	1 666 828 €
	TOTAL CHARGES (II+IV+VI)	10 646 630 €	10 642 996 €	- 3 634 €
11	DÉFICIT / EXCÉDENT	513 370 €	2 183 832 €	1 670 462 €

VARIATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR RAPPORT AU BUDGET

LES PRODUITS

		Budget 31.12.2024	Réalisé 31.12.2024	Variation
1	Produits d'exploitation	11 070 000 €	12 663 077 €	+ 1 593 077 €

Les produits d'exploitation ont connu une variation par rapport au budget, atteignant un montant de 12 663 077 €.
Cette variation est principalement due à une augmentation dans la perception des produits de LEGS. En termes de nombre, les dons représentent 117 898 € contre 123 247 € l'année précédente et le don moyen augmente légèrement (35.85 € contre 35.16 € en N-1).

Nous pouvons vous présenter en détail la répartition des produits d'exploitation :

	BUDGET	RÉALISÉ
1. Legs	6 500 K€	7 931 K€
2. Dons et parrainages	4 000 K€	4 244 K€
3. Activités commerciales	72 K€	88 K€
4. Contribution FFAC	48 K€	86 K€
5. Reversements Antennes	40 K€	76 K€
6. Subventions d'exploitations	- K€	9 K€
7. Autres produits divers	- K€	7 K€
8. Reprises de provisions & transfert	410 K€	223 K€

Les charges

Les charges d'exploitation sont valorisées au 31 décembre 2025 à 8 111 235 € contre 8 124 330 € budgétées, soit une variation de - 13 K€. Voici, ci-dessous, les principaux écarts :

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
2	Achats de matières premières	264 400 €	179 595 €	- 84 805 €

Les achats de matières 1^{ères} s'élèvent à 180 K€, en dessous du budget de 264 K€. Cette réduction de 85 K€ provient principalement des postes suivants :

- Achats aliments, matériels et frais pharmaceutiques (- 30 K€)
- Achats de cannes (- 55 K€)

Cette baisse est due à des problèmes techniques majeurs rencontrés par la société Visioptronic pour la Canne Blanche Électronique.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
3	Autres achats, charges externes	3 675 530 €	3 449 036 €	- 226 494 €

Les autres achats et charges externes se montent à 3 449 K€ au 31.12.2025 ce qui représente une diminution de 226 K€ par rapport au budget. Pour une analyse plus détaillée, nous pouvons les répartir selon les sous-postes suivants :

	BUDGET	RÉALISÉ
A - Charges de fonctionnement	1 047 K€	1 137 K€
B - Charges Techniques (chiens, CBE...)	301 K€	267 K€

C - Charges de Communication et d'évènementiel	358 K€	247 K€
D - Charges de Communication sur les LEGS	457 K€	488 K€
E - Charges de Collecte de dons	1 512 K€	1 309 K€

A - Charges de fonctionnement de 1 047 K€

ont augmenté de 90 K€ par rapport au budget.

Ce poste comprend principalement :

a. L'eau, l'électricité, le gaz, le carburant	114 K€
b. Les frais d'entretien (locaux, véhicules, espaces verts...)	240 K€
c. Les frais de maintenance (locaux, matériels, informatique)	140 K€
d. Les assurances	39 K€
e. Les honoraires	156 K€
f. Les frais de déplacements	220 K€
g. Les frais de téléphonie et postaux	130 K€

Cette augmentation des charges est le résultat de la hausse des frais d'entretiens, des dépenses pour frais de déplacements, ainsi que des honoraires.

B - Charges Techniques de 267 K€ sont principalement des soins vétérinaires pour 202 K€ et l'intervention de personnel extérieur pour les stages de CBE pour 57 K€.

C - Charges de Communication et d'évènementiel de 247 K€

ont diminué de 111 K€ par rapport au budget, notamment sur les postes suivants :

a. Campagne d'affichage Familles d'accueil	- 12 K€
b. Photo catalogues imprimés	- 28 K€
c. Journée portes ouvertes et manifestations	- 24 K€
d. Journée DV	- 25 K€
e. Autres événements (50 ans)	- 20 K€

D - Charges de Communication sur le LEGS de 488 K€

comprennent 155 K€ pour notre quote-part dans la campagne nationale avec l'ensemble des Écoles de Chiens Guides et 119 K€ pour les annonces et insertions dans les revues grand public (TV MAG, nouveaux séniors...) et revues notariales. Le différentiel de 214 K€ correspond aux frais sur les legs dont nous restons propriétaires jusqu'à la vente.

E - Charges de Collecte de DONDS s'élèvent à 1 309 K€

(1 386 K€ en 2024) soit un écart de 76 K€ principalement dû à la diminution des coûts des messages de relance engendré par un coût de fabrication moins élevé que prévu. Cette analyse est en corrélation avec la collecte obtenue par l'association. Concernant les charges de collectes (DONDS et LEGS) pour une meilleure compréhension, nous tenons à rappeler l'historique du ratio de dépenses par rapport aux recettes :

Exercice clos le 31.12.2019	21 %
Exercice clos le 31.12.2020	14 %
Exercice clos le 31.12.2021	16 %
Exercice clos le 31.12.2022	15 %
Exercice clos le 31.12.2023	17 %
Exercice clos le 31.12.2024	14 %
Exercice clos le 31.12.2025	15 %

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
4	Salaires et charges sociales	3 204 400 €	3 394 815 €	190 415 €

Les dépenses de personnel s'élèvent à 3 394 815 €. Une provision de 88 K€ avait été constituée pour des charges connues en 2024, après prise en compte de la reprise de provision de 2025, le budget total ressort à 3 292 K€. Cela représente une hausse de 102 K€ par rapport aux prévisions budgétaires. Cette variation s'explique principalement par la présence d'un doublon sur le poste de directeur en début d'année, ainsi que par la création de deux postes : une assistante de direction et une chargée d'événementiel (CDD dans le cadre des 50 ans). Pour information, l'effectif au 31.12.25 s'établit à 62 comparé à 61 au 31.12.24.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
5	Dotations aux amortissements	400 000 €	546 371 €	146 371 €

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 146 K€, en raison d'une augmentation des investissements réalisés au cours de l'année.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
6	Dotations aux provisions	430 000 €	438 548 €	8 548 €

Les dotations aux provisions sont formées par la dotation des provisions pour IFC (69 K€) et la provision pour les taxes sur les salaires (369 K€). Après prise en compte des reprises d'un montant de 223 K€, l'impact net sur le résultat est de 216 K€.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
7	Autres charges	60 000 €	48 000 €	- 12 000 €

Afin de vous fournir une vision plus précise de l'exercice, nous avons subdivisé le poste « autres charges » en deux parties pour obtenir un résultat d'exploitation intermédiaire, c'est-à-dire avant le versement des contributions à la Fondation.

Ce poste inclut l'aide que nous fournissons aux déficients visuels pour l'acquisition de matériel informatique, ainsi qu'une contribution de 48 K€ provenant du mécénat de Timothée ADOLPHE, champion de course à pied déficient visuel.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
8	Résultat intermédiaire d'exploitations	3 184 450 €	4 551 842 €	1 367 392 €

La variation de + 1 367 K€ trouve principalement son origine dans l'augmentation des produits d'exploitation (dons + 163 K€ et LEGS + 1 431 K€).

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
9	Autres charges : Versement à la FONDATION VISIO	2 500 000 €	2 500 000 €	- €

Il s'agit de l'affectation du résultat voté à l'Assemblée Générale du 26 juin 2025, ayant décidé d'un versement à la Fondation VISIO :

- 1 200 000 € de réserve affectée aux projets ophtalmologiques
- 850 000 € de réserve affectée aux projets technologiques et numériques
- 450 000 € de réserve affectée aux projets d'accessibilités culturelles

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
10	Résultats Financiers	90 000 €	163 751 €	73 751 €

Les produits financiers totalisant 163 751 K€ proviennent principalement des placements en SICAV monétaires, des Livrets, des dépôts à Terme et des coupons sur contrats obligatoires.

		Budget 31.12.2025	Réalisé 31.12.2025	Variation
11	Excédent / Déficit	513 370 €	2 183 832 €	1 670 462 €

En résumé, l'écart avec le budget prévisionnel de 1 670 462 K€ s'explique principalement par :

Une augmentation des produits d'exploitation	+ 1 593 K€
Une diminution des charges d'exploitation	- 13 K€
Des résultats financiers et exceptionnels	+ 74 K€

VARIATION DES POSTES DU BILAN

BILAN ACTIF

	Exercice N (selon ANC 2022-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2022-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	31 583 €	31 583 €	-	-
Autres immobilisations incorporelles	265 558 €	238 073 €	27 485 €	59 119 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 132 667 €	538 698 €	593 969 €	612 338 €
Constructions	9 218 237 €	5 898 431 €	3 319 805 €	3 563 922 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels, matériel informatique	231 822 €	191 873 €	39 949 €	15 421 €
Autres immobilisation corporelles	1 505 105 €	1 149 263 €	355 841 €	282 776 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 796 €	-	3 796 €	10 398 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 640 963 €	27 500 €	4 613 463 €	4 105 309 €
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	153 €	-	153 €	153 €
Autres immobilisations financières	3 822 €	-	3 822 €	3 822 €
TOTAL II	17 033 704 €	8 075 421 €	8 958 283 €	8 653 258 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	146 619 €	-	146 619 €	97 408 €
Avances et acomptes versés sur commandes	6 706 €	-	6 706 €	1 100 €
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	94 662 €	-	94 662 €	18 274 €
Créances reçues par legs ou donations	2 864 901 €	-	2 864 901 €	4 229 660 €
Autres	453 764 €	-	453 764 €	308 486 €
Valeurs mobilières de placement	31 199 996 €	-	31 199 996 €	20 095 602 €
Disponibilités	4 702 962 €	-	4 702 962 €	13 673 789 €
Charges constatées d'avance	22 484 €	-	22 484 €	30 623 €
TOTAL III	39 492 094 €	-	39 492 094 €	38 454 942 €
TOTAL GÉNÉRAL (I à VII)	56 525 798 €	8 075 421 €	48 450 377 €	47 108 200 €
dont immobilisations financières à moins d'un an			3 822 €	3 822 €

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements de la période s'élèvent à 350K€ et portent notamment sur :

- Le renouvellement du parc de véhicules de services 164 K€
- Remplacement de la centrale incendie, terrasse pour maison d'accueil 81 K€
- L'équipement du matériel et de mobilier informatique (tables et chaises, machines à laver...) 70 K€
- Relamping 19 K€

Notons également une augmentation 508 K€ des biens reçus des legs destinés à être cédés.

Stock

Les stocks sont non significatifs au sein de l'Association. Avec une valeur de 147 K€ contre 97 K€ en N-1, les stocks se composent principalement de gadgets publicitaires (peluches, porte-clés, cartes de vœux et t-shirts).

Trésorerie

La trésorerie de l'association reste largement excédentaire avec 35.9 M€ de disponibilités contre 33.7 M€ en N-1.

Cette variation est principalement liée à l'augmentation des dons et des legs reçus au cours de l'exercice.

L'association dispose de liquidités sous forme de :

- VMP : placements financiers sans risque avec capital garanti, principalement auprès de la BNP. Le total des encours 2025 s'élève 31.2 M€.
- Banques : 7 établissements bancaires dont la BNP, la BANQUE POPULAIRE et LE CRÉDIT COOPÉRATIF pour les principaux. Le total des disponibilités s'élève à 4.7 M€ contre 13.7 M€ en N-1.

Créances reçues par legs

Il s'agit de l'acceptation des LEGS pour lesquels nous sommes en attente du versement.

Autres créances

Elles se composent principalement de dons à remettre à l'encaissement pour un montant de 116 K€, ainsi que d'un solde lié à la MSA de 270 K€, correspondant à un remboursement à percevoir, diminué de notre échéance de décembre 2025, réglée en janvier 2026.

VARIATION DES POSTES DU BILAN

BILAN PASSIF

	Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2022-06)
FONDS PROPRES/FONDS ASSOCIATIFS		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	26 608 642 €	25 012 210 €
Autres	-	-
Report à nouveau	7 165 727 €	6 465 390 €
Excédent ou déficit de l'exercice	2 183 832 €	2 296 770 €
Situation nette (sous total)	35 958 202 €	33 774 370 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	-	-
TOTAL I	35 958 202 €	33 774 370 €
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 288 972 €	6 901 018 €
TOTAL II	6 288 972 €	6 901 018 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	838 626 €	692 233 €
Provisions pour charges	508 364 €	437 859 €
TOTAL III	1 346 990 €	1 130 092 €
FONDS DÉDIÉS		
TOTAL III BIS	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	311 €
Emprunts et dettes financières diverses	1 586 €	2 242 €
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	462 220 €	592 432 €
Dettes des legs ou donations	1 159 512 €	1 429 032 €
Dettes fiscales et sociales	730 502 €	651 827 €
Autres dettes	2 502 394 €	2 626 877 €
TOTAL IV (1)	4 856 213 €	5 302 721 €
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + III BIS + IV + V)	48 450 377 €	47 108 200 €
(1) DONT À MOINS D'UN AN (HORS AVANCE ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS)	4 856 213 €	5 302 721 €

Fonds propres :

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'Association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, font l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. La dotation à ces réserves et la constatation de l'utilisation des fonds se réalise lors de l'affectation du résultat annuel.

A.	Réserve pour constructions	9 935 643 €
B.	Réserve de fonctionnement	14 163 000 €
C.	Réserve pour la recherche ophtalmique versée à la FONDAT° VISIO	1 200 000 €
D.	Réserve pour la recherche tech. & num. versée à la FONDAT° VISIO	850 000 €
E.	Réserve pour la recherche accessibilité versée à la FONDAT° VISIO	450 000 €
F.	Réserve pour LES CHIENS D'ASSISTANCES	10 000 €

A. Réserve pour constructions 9 935 643 €

La réserve initiale de 7 757 K€ et l'apport 1 000 K€ en 2018, de 1 800 K€ en 2021, de 600 K€ en 2022, de 1 000 € en 2023 puis de 2 500 K€ en 2025 ont été utilisés pour le financement des constructions suivantes :

Bouchemaine (installation initiale)	4 194 K€
Extension Pont-Scorff	520 K€
Centre Yves Chatelin	2 458 K€
Extension Pont Scorff 2018	134 K€
Soit un total de	7 306 K€

(Il reste donc une réserve utilisable d'environ 7 351 K€)

Cette réserve diminuera au rythme des amortissements pratiqués sur lesdites constructions :

Réserve initiale	7 757 K€
Apport en 2018	1 000 K€
Apport en 2021	1 800 K€
Apport en 2022	600 K€
Apport en 2023	1 000 K€
Apport en 2025	2 500 K€
Amortissements depuis 2008	- 4 721 K€
Solde	9 936 K€

B. Réserve de fonctionnement 14 163 000 €

Il a été voté en CA que cette réserve devait correspondre à 3 années de fonctionnement.

Cette réserve doit être disponible en liquidité (disponibilités bancaires et placements).

Ce montant correspond à 3 fois la moyenne des 3 dernières années de charges de fonctionnement définies de la manière suivante : Total des charges – (les dépenses liées à la collecte + les charges exceptionnelles + les dotations aux provisions et aux amortissements) avec une tolérance plafonnée à 105 %.

C. Réserve pour la recherche ophtalmique versé à la FONDATION VISIO 1 200 000 €

Le versement de 2025 sera affecté sur cette réserve.

D. Réserve pour la recherche tech. & num. versée à la FONDATION VISIO 850 000 €

Le versement de 2025 sera affecté sur cette réserve.

E. Réserve pour la recherche accessibilité versée à la FONDATION VISIO 450 000 €

Le versement de 2025 sera affecté sur cette réserve.

F. Réserve pour LES CHIENS D'ASSISTANCES 10 000 €

Le versement de 10 000 € en 2025 sera affecté sur cette réserve.

Fonds reportés

Il s'agit de l'acceptation des LEGS non encaissés et des biens reçus des LEGS non cédés.

Provisions pour risques et charges

Les provisions comptabilisées correspondent essentiellement aux indemnités de départ en retraite, aux provisions pour legs et aux taxes sur les salaires (respectivement 327 K€, 112 K€ et 727 K€).

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ont diminué de 130 K€ par rapport à l'année précédente.

Dettes fiscales et sociales

Au 31 décembre 2025, nous étions ans l'attente d'un remboursement d'un trop perçu de la MSA. Ce remboursement a bien eu lieu début 2026.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est établi conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce nouveau règlement homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 a instauré le CROD à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020.

	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 245 843 €	4 245 843 €	4 350 212 €	4 350 212 €
- Legs, donations et assurance vie	7 938 532 €	7 938 532 €	8 108 287 €	8 108 287 €
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	166 859 €	166 859 €	68 184 €	68 184 €
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	4 305 €		5 220 €	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	238 832 €		424 186 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 649 €		830 €	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	223 809 €		43 250 €	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	12 826 828 €	12 351 233 €	13 000 170 €	12 526 683 €

	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	4 126 922 €	4 126 922 €	4 124 674 €	4 124 674 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 510 000 €	2 510 000 €	2 670 676 €	2 670 676 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 085 281 €	2 085 281 €	2 052 345 €	2 052 345 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 488 670 €	1 488 670 €	1 115 644 €	1 115 644 €
			386 909 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	430 893 €		738 850 €	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 229 €		1 210 €	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	10 642 995 €	10 210 873 €	10 703 400 €	9 963 339 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 183 832 €	2 140 360 €	2 296 770 €	2 563 344 €

	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	720 026 €		672 663 €	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	720 026 €		672 663 €	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	720 026 €		672 663 €	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	720 026 €		672 663 €	

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée par le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ce nouveau règlement homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 modifie la méthode d'établissement des comptes sociaux depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le nouveau texte relatif à l'élaboration du CER a pour objectif de renforcer la transparence quant à l'utilisation des fonds issus de la générosité du public notamment pour les dons et legs, en mettant en exergue les projets financés durant l'exercice par ces fonds.

Sans rentrer dans le détail des calculs, nous vous en donnons les éléments principaux :

Les ressources collectées non utilisées des exercices précédents	22 089 956 €
Nos ressources de l'année	+ 12 351 233 €
Nos emplois répartis en 3 secteurs :	- 10 210 873 €
Missions sociales	
dont versement à la FONDATION VISIO	
2 500 000 €	
Frais de recherche de fonds	
Frais de fonctionnement	
Nos investissements & désinvestissements	+ 0 €
Le montant non utilisé au 31.12.2025	24 230 316 €

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

Emplois par destination

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1. Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	4 126 922 €	4 124 674 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2 510 000 €	2 670 676 €
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 085 281 €	2 052 345 €
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 488 670 €	1 115 644 €
TOTAL DES EMPLOIS	10 210 873 €	9 963 339 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	430 893 €	738 850 €
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 140 360 €	2 563 344 €
TOTAL	2 571 253 €	3 302 194 €

Ressources par origine	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Cotisations sans contrepartie		
1.2. Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	4 245 843 €	4 350 212 €
- Legs, donations et assurances vie	7 938 532 €	8 108 287 €
- Mécénats		
1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	166 859 €	68 184 €
TOTAL DES RESSOURCES	12 351 233 €	12 526 683 €
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	223 809 €	43 250 €
3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	223 809 €	43 250 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	22 089 956 €	19 526 612 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 140 360 €	2 563 344 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	24 230 316 €	22 089 956 €

Contributions volontaires en nature	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	720 026 €	672 663 €
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	720 026 €	672 663 €
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	720 026 €	672 663 €
Prestations en nature		
Dons en nature	-	-
TOTAL	720 026 €	672 663 €



**LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES
DE L'OUEST**
Ensemble voyons loin

**ASSOCIATION
LES CHIENS GUIDES
D'AVEUGLES DE L'OUEST**

ÉCOLE D'ANGERS

1 rue des Brunelleries - Bouchemaine 49913 ANGERS Cedex 9 - 02 41 68 59 23

ÉCOLE DE BRETAGNE

7 rue du Verger 56620 PONT-SCORFF - 02 97 32 40 31

BUREAU DE NANTES

29 rue des Hauts-Pavés 44000 NANTES

www.chiens-guides-ouest.org / info@chiens-guides-ouest.org